

Bilan opérationnel de l'ANP

Deux terroristes abattus et reddition de deux autres en une semaine

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7201 - LUNDI 09 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Infrastructures

Une cinquantaine de grands projets suivis pour optimiser leurs coûts

P04



Favorisant un climat de racisme anti-musulman en France

«Retailleau doit partir»

Lire en page 03

ORAN

P07

Aid Al Adha

Les boulangers ont-ils réellement assuré la permanence?

Campagne moisson-battage

Vers la récolte de 46.729 quintaux de céréales diverses

Forum de la SARM

Près de 400 participants attendus à la 4ème édition

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

GEC 2025 à Indiana

Le rôle de l'Algérie dans la promotion du climat d'innovation en Afrique souligné»

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a participé à la Conférence ministérielle du Congrès mondial sur l'entrepreneuriat (GEC 2025), qui se tient dans l'Etat de l'Indiana (Etats-Unis d'Amérique), durant laquelle il a souligné le rôle pionnier de l'Algérie dans la promotion du climat d'innovation dans le continent africain, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Intervenant à cette Conférence en tant que représentant de l'Algérie à cet événement international majeur, qui rassemble les décideurs, les entrepreneurs et les innovateurs du monde entier, M. Ouadah a présenté un exposé exhaustif sur les progrès réalisés dans l'écosystème national

des start-up, précisant que la construction et le développement de cet écosystème se font conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, qui place l'innovation et l'entrepreneuriat au cœur du développement économique durable. Le ministre a, en outre, mis en relief la dynamique accélérée de l'écosystème africain des start-up, ainsi que le rôle de premier plan de l'Algérie en tant que catalyseur de cette croissance, notamment à travers le lancement de la Conférence africaine des start-up depuis 2022, qui est désormais une plateforme stratégique à même de renforcer la synergie des politiques africaines en matière de promotion du développement technologique et économique.

GEC à Indiana

L'Algérie décroche le prix «Champion des Politiques Entrepreneuriales»



L'Algérie a remporté le prix de "Champion des politiques entrepreneuriales", une distinction qui récompense les Gouvernements pour leurs efforts en matière de soutien aux entrepreneurs et à l'innovation, et ce dans le cadre du Forum mondial de l'entrepreneuriat (GEC), qui se tient en Indiana (Etats-Unis), a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Plus de 50 gouvernements du monde entier étaient en lice pour ce prix qui vise à honorer les leaders ayant contribué de manière exceptionnelle au développement de politiques favorables à l'entrepreneuriat, ajoute le communiqué, soulignant que le Forum avait salué les efforts de l'Algérie pour promouvoir des politiques favorisant la création et la croissance des start-up, et développer l'économie nationale. Le ministère a précisé dans son communiqué que cette consécration se veut une reconnaissance internationale de

l'engagement de l'Algérie à soutenir les entrepreneurs et les jeunes, et à bâtir une économie de connaissance durable, fondée sur l'innovation et l'entrepreneuriat. A cet égard, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, ont été honorés, et ce "en reconnaissance de leurs efforts et de leur rôle efficace dans l'amélioration des programmes d'entrepreneuriat en Algérie, et dans la promotion de la coopération continentale à travers l'initiative de la Conférence Africaine des Start-up", ajoute la même source. Cette reconnaissance couronne également "la vision clairvoyante du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, qui a insisté sur l'importance de la création d'une nouvelle génération d'entrepreneurs comme pierre angulaire d'une économie forte basée sur la connaissance", conclut le communiqué.

Entretien téléphonique entre Arkab et son homologue syrien

Renforcer la coopération énergétique



Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, s'est entretenu au téléphone, mercredi, avec le ministre syrien de l'Energie, M. Mohammad Al-Bachir, sur les moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère. Cette communication s'inscrit dans le cadre du suivi des conclusions de la visite effectuée, le 8 février dernier à Damas, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune. Lors de cet entretien téléphonique, les deux parties ont "examiné les moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie, notamment dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, ainsi que dans celui de la maintenance des réseaux et équipements électriques", précise le communiqué. "Mettant l'accent sur le caractère stratégique de cette coopération, dans le cadre de la solidarité fraternelle et historique unissant les deux pays frères, les deux parties se sont félicitées des relations fraternelles et historiques privilégiées liant l'Algérie et la Syrie", ajoute la même source.

Aïd El-Adha

Les joueurs de l'équipe nationale au chevet des enfants malades



Les joueurs de l'équipe nationale de football, accompagnés du staff technique, se sont rendus au CHU Nefissa Hamoud (ex-Parnet) à Hussein-Dey (Alger) pour apporter un peu de joie et de réconfort aux enfants hospitalisés, à l'occasion de la célébration de la journée de l'Aïd El-Adha, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur site officiel. Dans une ambiance empreinte de solidarité et d'émotion, les "Verts" ont partagé des instants chaleureux avec les jeunes mala-

des, leur offrant sourires, encouragements et cadeaux. Cette visite, empreinte de générosité, a été l'occasion d'apporter un peu de réconfort aux enfants et de faire oublier, ne serait-ce qu'un instant, la douleur liée à la maladie, souligne la FAF. Les coéquipiers de Houssein Aouar n'ont pas manqué de prendre des photos souvenirs avec les enfants. Les parents, quant à eux, ont salué cette belle initiative, reconnaissants de voir leurs enfants sourire en ce jour si particulier.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Favorisant un climat de racisme antimusulman en France

«Retailleau doit partir»

Par B.Habib

Quand Bruno Retailleau frac-ture et diabolise le discours politique, c'est toute la France qui s'en agrippe. L'Extrême-Droite pèse-t-elle pour autant en France? Pourquoi et comment a-t-elle poussé au sein de l'UE et dans le monde entier, ces dernières années? Retailleau compte-t-il en tirer des dividendes pour s'assurer une place au «paradis» de la future élection présidentielle? Depuis la «valse» judiciaire de Marie le Pen en avril dernier, beaucoup de bruits se font entendre autour de l'imminence de son éviction définitive, pour cause de mauvaise stratégie et de politique de l'Extrême-Droite, centrée hideusement et abusivement à la fois sur des discours répétitifs anti-immigration, dès lors que des pistes sont d'ores été déjà mises en selle par des cercles internes de ce parti le F.N afin de chercher un homme politique providentiel, capable de faire remonter au parti la pente, dans un contexte européen marqué par un retour en force des Extrêmes-Droites et leur appétit croissant pour la gouvernance, durant les prochaines années. Et c'est probablement ce fol besoin de gouvernance, exprimé dans le monde par les Extrêmes-droites qui semblent donner une certaine illusion au ministre de l'Intérieur français, Bruno Retailleau, dans la perspective de la future présidentielle en France. Mais pour beaucoup de couches françaises notamment les Socialistes, les forces travailleuses, les étudiants ainsi que plusieurs anciens hommes politiques, rompus aux remue-ménages politiques, la piste Retailleau n'est pas la bonne mais juste la meilleure des pires! Plusieurs personnalités politiques françaises ont désigné du doigt l'obsession du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, de vouloir s'attirer l'électorat de l'Extrême-Droite en vue de la prochaine élection présidentielle en France. Comment ce mi-

nistre s'en est pris? Il a d'abord favori-sé un climat de racisme antimusul-man ayant conduit au meurtre de plu-sieurs personnes. Il a également plai-dé diaboliquement pour sa «démis-sion», justifiant son choix par son in-capacité à protéger les Français. Re-tailleau a monté la haine, créé la sus-picion et favorisé les meurtres, pour se présenter ensuite comme une vic-time d'actes qu'il a lui-même nourris. Ce ministre semble s'emballer dans des initiatives personnalisées hasardeu-ses susceptibles de mener en bateau la France et non par des actions mesu-rées politiquement beaucoup plus orientées sur des décisions centrées et concertées. Pour certains de la clas-se politique, le ministre de l'Intérieur est sur une chaise éjectable et ce ne serait qu'une affaire de temps, disent-ils. "Par clientélisme, par volonté d'al-ler chercher un électorat, notamment celui qui vote à l'Extrême-Droite, Bruno Retailleau, depuis de longues années en réalité, a des mots qui facilitent, qui légitiment les comportements racistes", a déclaré mercredi le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Oli-vier Faure, sur une radio locale, suite au meurtre raciste d'un Tunisien, dans le sud-est de la France. Dans une pré-cédente déclaration mardi, le patron du PS l'avait déjà accusé de banaliser "un racisme d'atmosphère", en entre-tenant "un climat de suspicion vis-à-vis des étrangers". De son côté, la députée du groupe écologiste et so-cial, Sabrina Sebahii, a indiqué avoir alerté le gouvernement français de-puis plusieurs mois sur les prises de parole de Bruno Retailleau qu'elle a une nouvelle fois appelé à démission-ner de son poste de ministre de l'Inté-rieur. "Nous demandons la démission de Bruno Retailleau parce que je crois qu'il participe activement à cette frac-ture dans notre pays (en) ciblant une certaine catégorie d'individus", a-t-elle souligné dans une déclaration à la presse, relevant que les prises de parole du ministre ont encouragé des

militants d'Extrême-Droite à passer à l'acte en commettant des crimes odieux. Bruno Retailleau, accusé de courtiser l'Extrême-Droite à l'approche de l'élection présidentielle de 2027, "est un incendiaire qui fait mine de s'in-surger du racisme et de ses consé-quences, alors qu'il l'alimente chaque jour à la tête du ministère de l'Intérieur", a, pour sa part, affirmé, lors d'un point de presse, Thomas Portes, député du parti La France Insoumise (LFI). Le coordinateur de LFI, Manuel Bompard a, quant à lui, estimé que Bruno Re-tailleau "contribue à un climat d'isla-mophobie", prenant pour exemple sa récente sortie contre le port du voile qui "pointe du doigt l'ensemble des concitoyens français de confession musulmane". Dans un post sur les réseaux sociaux, le député LFI a éga-lement réagi à une déclaration de Bruno Retailleau, mercredi, sur une radio dans laquelle il a accusé le parti de gauche de "tisonner les braises de l'antisémitisme dans le but de dra-guer le vote musulman. Il a rappelé que la loi définit l'injure raciste comme "toute expression outrageante, ter-me de mépris ou invective, adressé à une personne ou à un groupe à rai-son de leur origine ou de leur appa-tenance à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déter-minée". "Quand vous dites que "le vote musulman" est antisémite, vous ren-trez exactement dans cette définition, en outrageant un groupe en raison de sa religion", a-t-il dénoncé, tout en appelant Bruno Retailleau à démis-sionner. Abondant dans le même sens, le député LFI, Bastien Lachaud, a également pointé la responsabilité de Bruno Retailleau dans la recrudescence des crimes antimusulmans en France. "Aujourd'hui, des Musulmans sont insultés et menacés chaque jour, poignardés dans des mosquées, tués de plusieurs balles chez eux mais le pyromane au service de l'Extrême-Droite continue à faire exploser l'isla-mophobie d'Etat", a-t-il dénoncé.

Devenu une «nécessité urgente»

Un plan de lutte contre la pollution plastique

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, a affirmé que son département ministériel a élaboré un plan de lutte contre la pollution plastique, devenu une «nécessité ur-gente» compte tenu des graves consé-quences de cette pollution sur les écosystèmes, la biodiversité et la san-té publique. La ministre a annoncé la mise en place du plan dans son allo-cution à l'occasion d'un événement éducatif et de sensibilisation organi-sée par l'Agence nationale des dé-chets (AND) au profit des enfants, sur la pollution plastique et la réduction de son utilisation, dans le cadre de la Journée mondiale de l'environne-ment, célébrée le 5 juin de chaque année. L'événement s'est déroulé en présence du président du Conseil national économique, social et envi-ronnemental (CNESE) , M. Mohamed Boukhari, et de représentants des autorités locales et de la société civi-le. Ce plan sera mis en œuvre en coopération avec plusieurs associa-tions professionnelles de produc-teurs, a ajouté la ministre, soulignant

que l'Algérie a été parmi les premiers pays à prendre des mesures concrètes pour lutter contre les différentes formes de pollution, notamment cel-les liées aux déchets plastiques. Dans ce contexte, Mme Djilali a rap-pelé les réformes législatives entre-prises, notamment la loi 25-02 rela-tive à la gestion, au contrôle et à l'éli-mination des déchets, estimant que ce texte représente un "virage quali-tatif", à même "de consacrer une vi-sion intégrée de la gestion durable des déchets dans le cadre d'une économie circulaire qui revalorise des matériaux usagés et crée une valeur ajoutée environnementale et économique contribuant directement à la construction d'un modèle de dé-veloppement plus durable et plus global". Cette approche s'est renfor-cée, ajoute la ministre, par le lance-ment du programme national pour la gestion intégrée des déchets ménag-ers et assimilés, et qui constitue "un outil stratégique pour l'élimination progressive des décharges anarchi-ques, l'organisation des activités de collecte et de transport de déchets

selon des normes préservant l'envi-ronnement et la santé publique, le développement des filières de valori-sation et de recyclage et la création de nouvelles opportunités d'investisse-ment dans ce domaine prometteur". Mme. Djilali a affirmé que "l'Algérie a réalisé des avancées significatives dans le domaine de la gestion des déchets, ce qui a permis non seule-ment de réduire la pollution mais d'ouvrir, également, des perspectives économiques prometteuses", souli-gnant que la valeur économique des déchets ménagers est estimée à en-viron 151 milliards de dinars annuel-lement, ce qui permet de créer plus de 480 000 postes d'emploi poten-tiels dans ce secteur. La ministre a ajouté que la protection de l'environ-nement est une responsabilité col-lective, qui exige la contribution de tous, notamment pour la sensibilisa-tion des jeunes sur les valeurs de la durabilité et du respect de la nature dès leur jeune âge, vu son impact di-rect sur l'édification d'une société équi-librée sur les plans environnemental et sanitaire.

Point de Vue

Par D. Benani

Obsession criminelle

Une voix contre 14. C'est-à-dire un seul membre contre le reste de la communau-té internationale, de l'appartenance de la-quelle il ne peut se défaire. Cette communauté qui fait que réclamer à l'unisson au Conseil de sécurité des Nations unies, l'arrêt du massacre des civils palestiniens. Pour tout esprit sain, cette attitude laisse exprimer sans ambages la déclara-tion bruyante d'une âme perverse, diabolique, qui n'a que faire des manifestations d'indignation qui parcourent et horrifient le monde. Le criminel chef de gouvernement de l'entité sioniste peut bien faire l'objet de poursuites de la CPI, une instance judiciaire internationale, pourtant les États-Unis d'Amérique sont là pour le protéger et justifier ses opérations génocidaires qu'ils veillent à ce qu'el-les soient bien exécutées. Mr Trump, depuis vos annonces farfelues de faire du Canada votre cin-quante et unième état, ou d'annexer le Groenland danois, le monde ne vous prend plus au sérieux, car il doute désormais de vos facultés mentales et de vos capacités à régenter le monde selon votre bon vouloir, et les théories de la Pax Americana que vous voulez ressusciter. Mais le pire, c'est que vous disposez d'un droit de veto qui ne devrait pas rester entre les mains d'un complice de crimi-nel de guerre. Et comment vous en usez ? En rendant également impossible l'entrée même de l'aide humanitaire, sur des territoires ravagés par les actes barbares de votre allié sanguinaire, en-vers et contre la consternation de l'opinion mon-diale. Rien dans les agissements que vous faites prendre à votre pays, ne laisse entrevoir l'espoir d'une réadmission des normes civilisationnelles dans ses us à venir. L'histoire retiendra que vous aurez été la fausse note contraignante, entravant les légitimes espoirs dans une humanité débar-rassée des pulsions assassines, propres à des aliénés de votre trump (trempe). Vous n'êtes pas une lumière, mais une ombre planante, obscur-cissant le reste du monde. Une aberration morale à la tête d'un ordre que vous prétendez défendre, tout en le détruisant de l'intérieur. Vous parlez de démocratie, mais vous l'écrasez sous le poids de vos intérêts. Vous invoquez la paix, mais vos mains sont couvertes de sang. Et ce silence de-vant la tragédie indicible marquera votre passa-ge dans l'histoire d'un trait noir d'ignominie.

Contrôle et développement de vaccins

Un projet stratégique pour la souveraineté sanitaire de l'Algérie

La maîtrise des vaccins constitue un «véritable enjeu sécuritaire» et «relève de la souveraine-té nationale», affirme, ce mercredi, Houcem Korib, président du Groupe de recherche scientifique en virologie (AGERP). Reçu dans l'émission L'invité du jour de la Chaîne 3, au lendemain de la signature d'une convention de partenariat entre le groupe Sai-dal, Madar Holding et l'AGERP pour la création d'un centre de recherche en microbiologie, dédié au déve-loppement de vaccins, ainsi qu'une usine de produc-tion de vaccins à usage humain et vétérinaire, M. Ko-rib qualifie ce projet de « stratégique» pour le pays. Ce partenariat permettra à l'Algérie de «se position-ner comme un acteur majeur dans le domaine des biotechnologies et de la production vaccinale», déclara-t-il. Dans un premier temps, le centre permettra de contrôler et d'analyser efficacement les vaccins im-portés, avant de passer à une phase de production locale en vue d'atteindre l'autosuffisance vaccinale. «L'objectif initial est de vérifier l'efficacité et la compo-sition des vaccins importés», explique-t-il, en évoquant l'exemple malheureux d'un vaccin contre la fièvre car-tarrhale ovine (langue bleue), importé d'Inde et qui s'était révélé contaminé, affectant le cheptel algérien. Dans cette optique, un centre d'expérimentation ani-male est en cours de création à Biskra.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie déclare la guerre au plastique

En ce mois de juin, alors que le monde célèbre la Journée mondiale de l'environnement, l'Algérie franchit un cap décisif dans sa lutte contre la pollution plastique. Portée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, cette bataille se structure désormais autour d'un plan national ambitieux, jugé indispensable face aux ravages visibles de ce fléau sur la santé publique, la biodiversité et les écosystèmes, comme annoncée par l'APS. C'est lors d'un événement éducatif destiné aux enfants, organisé par l'Agence nationale des déchets «AND» que la ministre a détaillé les contours de ce plan. Objectif affiché: réduire drastiquement la présence du plastique dans notre quotidien, tout en éveillant les consciences des plus jeunes. Une démarche pédagogique qui s'inscrit dans une vision durable et participative de l'environnement où chaque citoyen, même le plus petit, devient acteur du changement. Le plan repose sur une approche globale et multisectorielle. Sur le plan législatif, la révision de la loi 01-19 introduit des mesures strictes contre les plastiques à usage unique, avec des échéances claires pour leur retrait progressif du marché. En parallèle, l'État développe des filières de valorisation et de recyclage, transformant les déchets plastiques en matières premières réutilisables dans l'industrie nationale. Ce choix s'aligne sur les principes de l'économie circulaire, réduisant la dépendance aux importations, tout en générant de la valeur locale. Mais l'impact ne s'arrête pas à l'environnement. Le ministère met en avant une dimension économique forte, estimant la valeur des déchets ménagers à près de 151 milliards de dinars par an, avec un potentiel de création de 480.000 emplois. Le plan prévoit aussi la régularisation de la gestion des déchets sur tout le territoire, avec le suivi des pratiques à l'échelle des wilayas et la disparition progressive des décharges anarchiques. Au-delà des chiffres et des lois, c'est un changement de culture que vise ce plan. La ministre insiste sur l'importance de la sensibilisation, menée via des campagnes nationales impliquant la société civile et le secteur privé. Dans les écoles, sur les places publiques ou au cœur des foyers, l'éducation environnementale devient un levier fondamental. Avec ce tournant écologique, l'Algérie affirme sa volonté de bâtir une société plus responsable où la lutte contre le plastique devient une cause nationale partagée. Reste à transformer cet engagement en résultats concrets et durables.

Marchés publics

Le nouveau projet de décret en phase de finalisation

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred a souligné, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que le nouveau projet de décret exécutif relatif aux marchés publics était en cours de finalisation, précisant que ce texte confèrera davantage de dynamisme à la gestion de ces marchés. Répondant aux questions des députés dans le cadre du débat sur le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022, lors d'une séance plénière présidée par le vice-président de l'APN, El Hadj Cheikh Berbera, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, M. Bouzred a précisé que les services de son département s'attellent actuellement à l'élaboration de la nouvelle version du décret relatif aux marchés publics qui sera soumis aux services du Premier ministre, indiquant qu'"il est actuellement en phase de finalisation". Ce projet de décret intervient en exécution de

la loi N 23-12 définissant les règles générales relatives aux marchés publics, promulguée en août 2023. Il a fait observer que le projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales relatives aux marchés publics a été soumis à une seconde lecture lors de la réunion du gouvernement tenue le 25 février dernier, et qu'il a été décidé de le retirer pour sa reformulation selon une nouvelle approche. La nouvelle version vise à "simplifier, de manière substantielle, les dispositions du texte, en privilégiant la clarté et l'efficacité opérationnelle, tout en veillant à conférer davantage de dynamisme à la gestion des marchés publics aux services contractants et à renforcer leur responsabilité", a-t-il ajouté. A une question relative aux retards accusés dans le lancement de certains projets, M. Bouzred a appelé à réfléchir à de nouvelles règles tenant compte des délais des procédures administratives et techniques relatives

au projet avant son lancement, soulignant la nécessité de créer une plateforme numérique permettant de suivre de près l'état du projet ainsi que le taux d'avancement de ses travaux, de manière à fournir à tous les intervenants des informations précises et suffisantes. S'agissant de la finance islamique, le premier responsable du secteur a indiqué que, compte tenu des résultats positifs obtenus sur la scène bancaire nationale, une réflexion est actuellement en cours pour la création d'une banque publique spécialisée dans ce type de finance. Concernant le nouveau système d'information des douanes (ALCES), le ministre a souligné que ses résultats sont visibles sur le terrain pour ce qui est de l'accélération du dédouanement, de la levée des marchandises, de l'accès automatisé et instantané aux données, et du recouvrement douanier qui a enregistré une hausse annuelle de plus de 10%.

Infrastructures

Une cinquantaine de grands projets suivis pour optimiser leurs coûts

La Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), en charge de l'optimisation et du contrôle des coûts des grandes infrastructures, suit actuellement la réalisation d'une cinquantaine de projets totalisant plus de 6.400 milliards de dinars, a indiqué son directeur général, Mohamed Salim Telidji. "La Cned assure actuellement le suivi d'une cinquantaine de projets d'équipement, représentant une autorisation d'engagement globale de plus de 6.400 milliards de dinars. Plus de 78 % de ces projets relèvent du secteur des travaux publics et des infrastructures de base (33 projets), tandis que les autres concernent les secteurs de l'hydraulique (11 projets) et de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville (6 projets)", a-t-il précisé à l'APS. Ces projets

couvrent notamment la réalisation de liaisons autoroutières, de lignes ferroviaires, de tramway et de métro, ainsi que la construction de barrages, de stations de dessalement et de réseaux de transfert. Ils incluent également des projets de villes nouvelles et d'équipements publics, a détaillé M. Telidji. Relevant du ministère des Finances, la Cned adopte une approche fondée sur l'efficience de la dépense publique, en examinant les études des projets d'infrastructures financés par le budget de l'Etat. Elle formule des avis en vue d'une utilisation optimale des financements, afin de prévenir les risques de surcoûts et les dépassements de délais. "L'objectif est de disposer d'une vision globale sur l'état d'avancement des projets en termes de coûts, de délais et de qualité. Cela permet d'identifier les difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage et de leur proposer des recommandations et des actions concrètes pour anticiper les facteurs de risque", a expliqué le directeur général. En 2024, la Cned a ainsi passé en revue plus de 30 dossiers d'études, portant sur une vingtaine de projets d'infrastructures. Depuis sa création en 2006, l'organisme a examiné les études de quelque 180 grands projets d'équipement public, a-t-il précisé. Telidji a, par ailleurs, souligné "une prise de conscience accrue des promoteurs sur l'importance d'investir dans des études de faisabilité, d'impact environnemental et social, ainsi que dans des études techniques approfondies avant de lancer des projets de grande envergure". Concernant le développement des compétences locales, le responsable a salué "le progrès progressif en matière d'ingénierie, de conseil et d'expertise nécessaires à la réalisation de ces études". Les guides de gestion élaborés par la

Cned, combinés à l'adoption de bonnes pratiques, ont permis, selon lui, une meilleure maturation des projets. Interrogé sur le Partenariat public-privé (PPP), que la Cned oeuvre à promouvoir comme mode de financement alternatif, M. Telidji a affirmé qu'il constitue "un axe majeur des réformes structurelles visant la diversification de l'économie nationale". Il a indiqué que la Cned a participé, sous la direction de la Direction générale du budget (DGB), à l'élaboration d'un avant-projet de loi sur le PPP, actuellement en phase d'enrichissement, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a également rappelé que l'Algérie a déjà mis en oeuvre, avec succès, plusieurs modèles de PPP au cours des deux dernières décennies, notamment pour les stations de dessalement d'eau de mer et les centrales électriques. Sont également concernés plusieurs contrats de gestion de la distribution d'eau dans les wilayas d'Alger, Tipaza, Constantine, Oran et Annaba, ainsi que des concessions de terminaux à conteneurs dans les ports d'Alger et de Djen Djen. "L'expérience accumulée dans ce domaine constitue un capital précieux", a-t-il affirmé. Pour réussir les PPP, il estime indispensable de mettre en place un cadre législatif cohérent avec les réglementations sectorielles et les textes régissant les marchés publics, tout en améliorant le climat des affaires et le cadre institutionnel général. Enfin, M. Telidji a annoncé le lancement imminent d'une plateforme numérique dédiée à la gestion et au suivi des projets. Cette application permettra aux partenaires institutionnels, notamment les ministères et maîtres d'ouvrage délégués, de transmettre à la Cned les dossiers d'études et les données des grands projets.

Réunion du Gouvernement

Examen de plusieurs projets relatifs à divers secteurs économiques

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs communications et projets concernant divers secteurs, notamment l'état d'avancement du projet d'aménagement de la baie d'Alger, la modernisation des moyens de paiement, la réduction des délais d'attente des marchandises au niveau des ports, le projet d'extension du port de Djen Djen de Jijel ainsi que le raccordement des nouvelles grandes stations de dessalement d'eau de mer, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 4 juin 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à une communication sur l'état d'avancement de la réalisation des projets inscrits dans le cadre de la vision stratégique de Monsieur le Président de la République pour le développement et l'aménagement de la baie d'Alger. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur le bilan de la mise en oeuvre de la feuille de route relative à la modernisation des moyens de paiement, adoptée en mai 2024, ainsi que les nouvelles mesures proposées pour le développement et la généralisation du paiement électronique, en vue de renforcer l'inclusion financière, et de simplifier et faciliter les transactions. Le Gouvernement a également entendu un rapport d'étape sur l'état d'avancement de la feuille de route pour la réduction des délais d'attente des navires en rade et de passage portuaire des marchandises à l'importation, mise en oeuvre dans le cadre de la stratégie de développement et de promotion de la gestion des ports, et ce, en exécution des instructions de Monsieur le Président de la République données à cet effet. Dans le même contexte, le Gouvernement a également entendu une communication sur l'état d'avancement du projet d'extension du port de Djen Djen, dans la Wilaya de Jijel, qui fera de ce port un important pôle d'échange de marchandises dans le bassin méditerranéen.

Alger-Sète

La compagnie italienne GNV lance une ligne maritime

La compagnie italienne Grandi Navi Veloci (GNV) a inauguré, mercredi, sa ligne de transport maritime des voyageurs entre Alger et le port de Sète (France), à même de renforcer la dynamique du transport maritime entre les deux villes. La première traversée de la compagnie italienne sur cette ligne a eu lieu mercredi, son ferry "Excellent" ayant accosté au port d'Alger vers 15h00 avec à son bord 949 passagers, 653 véhicules et six motos, en provenance du port français de Sète. Les voyageurs, dont la plupart sont venus passer les fêtes de l'Aïd El-Adha avec leurs proches en Algérie, ont salué cette initiative, déclarant à cette occasion que cette ligne leur offre une plus grande flexibilité dans leurs déplacements entre l'Algérie et la France. A ce titre, la cérémonie officielle d'inauguration de cette ligne s'est déroulée à Alger à bord du ferry,

à son arrivée au port d'Alger, en présence du Conseiller du président de la République, chargé des Organisations non gouvernementales (ONG) et des droits de l'Homme, Hamid Lounaoui, du Secrétaire général (SG) du ministère des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, ainsi que de responsables du secteur du transport maritime. A cet égard, le Secrétaire général du ministère des Transports s'est félicité de l'ouverture de cette ligne par la compagnie italienne GNV, en partenariat avec l'opérateur algérien AFLT Maritime, en vue de renforcer les services offerts à notre communauté nationale, fortement présente en Europe. Pour sa part, L'ambassadeur italien en Algérie s'est dit très satisfait du partena-

riat entre GNV et son partenaire algérien, espérant voir ce partenariat s'élargir à d'autres liaisons maritimes reliant entre des villes algériennes et italiennes. Une traversée hebdomadaire a été programmée entre Alger et le port français de Sète, selon les explications fournies par le PDG de l'entreprise AFLT Maritime, Hamid Batata. Une autre ligne sera également ouverte, le 9 juin, par la même compagnie reliant Béjaïa à Sète, selon le même responsable qui a souligné qu'une réflexion est en cours en vue d'élargir le réseau de transport de GNV en Algérie pour inclure le port de Gênes. Le PDG de GNV a, quant à lui, affirmé que la compagnie italienne était prête à mettre à disposition son expertise en vue de renforcer le réseau de transport maritime en Algérie, au service de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Bilan opérationnel de l'ANP

Deux terroristes abattus et reddition de deux autres en une semaine

Deux terroristes ont été abattus à Khenchela, deux (2) autres se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, tandis que six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 28 mai au 3 juin en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 28 mai au 3 juin 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", souli-

gne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, des détachements de l'ANP ont abattu deux (2) terroristes et récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions à Khenchela en 5e RM", précise t-on de même source. Dans ce contexte, "les terroristes dénommés Rikane Brahim alias (Bilel) et Lahad Ibrahim alias (Moussa) se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en leur possession (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un (1) pistolet automatique, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (6) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant

à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (63) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (1) quintal et (31) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à (2.059.240) comprimés ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions Militaires", selon le bilan. "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté (220) individus et saisi (50) véhicules, (281) groupes électrogènes, (183) marteaux piqueurs, (5) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, " (13) autres individus ont été arrêtés et (11) fusils de chasse et (11.335) litres de carburants, ainsi que (18) quintaux de tabacs et (39) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Membre de l'équipage d'un navire pétrolier

Un marin turc évacué par les Garde-côtes au large de Jijel

Un marin turc, membre de l'équipage d'un navire pétrolier battant pavillon de Malte, a été évacué en urgence, mardi, par les unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, au nord d'El Aouana, dans la wilaya de Jijel, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre des missions et des efforts humanitaires des unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, relatifs au sauvetage des vies humaines en mer, et suite à la réception par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer du service national des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, mardi 3 juin 2025 à 22h47, d'une demande d'évacuation sanitaire d'urgence, concernant un marin de nationalité turque membre de l'équipage du navire pétrolier battant pavillon de Malte, en provenance de la Libye vers la Belgique à 28 milles nautiques au nord d'El Aouana (Jijel)", précise la même source. "Immédiatement et en coordination avec le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer (Jijel en 5e Région militaire), une opération d'évacuation sanitaire en mer a été déclenchée à travers l'engagement de l'hélicoptère de recherche et de sauvetage +AS-16+ relevant du 560e Escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage", ajoute le communiqué, soulignant que "le marin Turque blessé a été immédiatement évacué vers l'aéroport de Tahir (Jijel) et transféré par les agents de la Protection civile à l'hôpital de Tahir pour recevoir les soins nécessaires".

Prétendue vente à tempérament de véhicules de marque Fiat Arrestation de 2 individus soupçonnés d'escroquerie à Batna

Les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, relevant de la Sûreté de wilaya de Batna, ont arrêté 2 individus qui trompaient leurs victimes en leur promettant une vente à tempérament de véhicules de marque Fiat, selon un communiqué publié mercredi par ce corps constitué. Le document précise que les individus en question ne détiennent aucun document attestant d'un accord avec la société Fiat Automobile. L'opération policière a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade au sujet de l'activité suspecte d'un "bureau spécialisé dans la vente de véhicules Fiat, situé dans le centre de Batna, offrant ses services via le réseau social Facebook", selon le communiqué qui ajoute que cela a suscité les soupçons des policiers, étant donné l'indisponibilité de ces véhicules chez les concessionnaires agréés de la société Fiat Automobiles. L'enquête diligentée par les éléments de la brigade a permis l'arrestation des 2 individus en question (un homme et une femme), qui escroquaient leurs victimes en confectionnant à leur intention des contrats fictifs en échange de sommes d'argent, en utilisant des faux documents frappés de cachets contrefaits. Les deux suspects, âgés de 27 et 35 ans, ont été déferés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, après accomplissement des procédures légales d'usage, conclut le communiqué.

Fraude à l'examen du BEM

Deux ans de prison ferme pour des personnes impliquées à Relizane

Le tribunal de Oued R'hiou (wilaya de Relizane) a prononcé une peine de deux (2) ans de prison ferme à l'encontre de personnes impliquées dans une infraction portant atteinte à l'intégrité des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM), a indiqué, jeudi, un communiqué du parquet. Le communiqué précise que, "conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Oued R'hiou informe l'opinion publique que les 1er et 2 juin 2025, des candidats ont été surpris en flagrant délit de fraude à l'aide de moyens de communication à distance (appareil bluetooth), lors des épreuves d'éducation civique et de mathématiques, avec la complicité de la nommée B.A.L. et la participation des nommés A.M.F., F.M.A. et B.A.O.". "Les mis en cause ont comparu, mgarçonsercredi devant le procureur de la République, dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, pour l'infraction d'"atteinte à l'intégrité des examens finaux du BEM par fuite des réponses via des moyens de communication à distance" pour l'accusée principale B.A.L., et pour participation à l'infraction pour les autres prévenus, conformément aux articles 42, 44 et 253 bis 7 du Code pénal", ajoute la même source. Ils ont été jugés le même jour et tous ont été condamnés à deux ans de prison ferme assortis d'une amende de 300.000 DA.

Permanence durant l'Aïd El-Adha

Adhésion quasi-totale des commerçants

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont enregistré, durant le deuxième jour de l'Aïd El-Adha, une adhésion quasi-totale au système de permanence, en vue de garantir la continuité de l'approvisionnement des citoyens en produits de base et en services essentiels, indique samedi un communiqué du ministère. Dans le cadre du suivi du respect par les commerçants du programme de permanence durant le deuxième jour de l'Aïd El Adha, une adhésion de 55.585 commerçants a été enregistrée sur un total de 55.602 commerçants mobilisés pour l'opération, précise la même source. Par ailleurs, le ministère a reçu via l'application numérique "Mourafik Com" quatre signalements concernant le non-respect de la permanence par certains commerçants, ayant permis aux équipes de contrôle d'intervenir sur le terrain pour vérifier ces cas et prendre les mesures légales nécessaires conformément à la réglementation en vigueur. Dans le même sillage, l'application a enregistré 12.010 recherches de commerçants de permanence au cours du deuxième jour, "ce qui reflète l'efficacité continue de cet espace numérique pour faciliter l'accès des citoyens aux informations relatives aux services disponibles pendant la période de l'Aïd".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Naama
DIRECTION de l'administration locale
NIF : 415002000045049

Avis d'annulation de l'avis d'attribution de l'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n° 12/2024

Conformément aux dispositions de l'article 73 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 daté de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

La Direction de l'administration locale porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/2024 paru dans les quotidiens nationaux (EL OUMA en date du 20/11/2024 et LE CARREFOUR D'ALGERIE le 20/11/2024) ainsi que le BOMOP relatif à l'opération intitulée «Equipement de la nouvelle résidence d'hôte – 2^{ème} Tranche », Que l'attribution provisoire du

- LOT N°09 : acquisition chambres a coucher, salon et tables a manger (au profit Sarl Him Fourniture)
 - LOT N°10 : acquisition Couchage (au profit Benchalal Abdelhafid)
 - LOT N° 11: Petits Matériels De Cuisine (au profit Benchalal Abdelhafid)
 - LOT N° 12: Lustreries Cadre Athéistiques Décoratif, Eléments De Décoration (au profit SGHIR Mustapha)
- paru dans le quotidiens nationaux (EL OUMA en date du 24/04/2025 et LE CARREFOUR D'ALGERIE le 26/04/2025) est annulée.

Le Wali

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008728 09.06.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES
N° /DEP/SBA/2025

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux Marchés Publics et le décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public ; la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert relatif à la Réalisation d'une direction de moudjahidine avec logement de fonction à Sidi Bel Abbes lot n°02 : Logement de fonction

Que l'attribution provisoire en date du 07/05/2024 « الحياة » et le 09/05/2024 « Le Carrefours d'Algérie » à l'entreprise DJEZIRI Mohamed El Habib est annulée.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008709 09.06.2025

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de Ain-Temouchent
Direction De L'éducation
Avis D'attribution Provisoire
NIF 098446019047218

Conformément aux dispositions de l'article 46et 56 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,la direction de l'éducation de la wilaya d'Ain-Temouchent informe l'ensemble des soumissionnaires de résultats ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 02 /2024 paru sur le quotidien en langue nationale en arabe " منبر القراء " 29/04/2024 et en langue étrangère " le carrefour D'Algérie " le 25/04/2024 relatif au projet :Suivi, Réalisation Et Equipement D'une école primaire type "D " commune M'SAID NE5.623.4.262.146.19.02

qu'a l'issue de l'évaluation des offres qui s'est tenu en date du 08/05/2025
Repartie En un seul (01)Lot :
Lot N° 04 : Equipement de sport

Qu'après analyse et jugement des offres ,le marche est attribué provisoirement à

N	Lots	Libelle de projet	Soumissionnaire retenue	Note Techn	Montant soumissionnaire	Montant en tte après correction	Délais	Observations
01	04	Equipement cantine	Bouchikht Ahmed Lamine Nif : 178310111101154	97 PTS	1 093 848,00		01 j	offre unique qualifie

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15 /247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics ,tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours qui doit être obligatoirement déposé auprès du secrétariat de la commission de wilaya des marches publics contre un récépissé de dépôt dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis
Les soumissionnaires et les candidas qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leur candidatures sont invitées a se reprocher de nos service au plus tard (03) jours à compter du première jours de la publication de cette attribution provisoire au marche

Le directeur de l'éducation

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008738 09.06.2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران و المدينة

NIF N° : 099 327010248039 MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
بureau الترقية و التسيير العقاري لولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions des articles 66, 71, 72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'OPGI de Mostaganem sis ave Med Khemisti -informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 98/2025 paru en date du 13/05/2025 dans les quotidiens nationaux CARREFOUR D'ALGERIE - الجزائر qu'après évaluation des offres, le marché Attribué provisoirement est indiqué ci - dessous

Intitulé du projet: Réalisation En TCE y compris VRD des 40/2000 LPL - 2EME TRANCHE 2024 à SAF SAF
Attributaire provisoirement: GROUPEMENT LOUAFI ET NEBAH - NIF N°: 18902100082816400000 -Note: 47 P
Critère de choix: Offre Unique - Montant après Correction en TTC Logis: 117 527 506.00 - VRD: 13 804 065.20
Montant Global: 131 331 571.20 - Délai administré BAT + VRD: 10 mois

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de l'OPGI dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de l'OPGI de Mostaganem est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008624 09.06.2025

Rencontre entre le wali et les parlementaires d'Oran

Plusieurs préoccupations sur le développement au menu

Le wali d'Oran a tenu une réunion mercredi dernier avec les élus d'Oran des deux chambres parlementaires. La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya et du directeur de cabinet par intérim. Au cours de cette réunion, les députés ont soulevé un certain nombre de préoccupations et de questions portant sur les questions générales de développement, ainsi que sur la concertation et la coopération entre l'Exécutif et les représentants du peuple. Le wali a estimé que ces réunions permettent d'entendre directement les préoccupations des représentants du peuple sur divers sujets et dossiers, afin de renforcer la coordination entre l'exécutif et les représentants du peuple, contribuant ainsi à l'obtention d'un consensus sur les questions locales. Après les interventions des députés concernés sur plusieurs questions, notamment la situation du logement, l'environnement,



ment, les transports et divers programmes de développement, le wali a apporté des explications et des compléments. La réunion a été fructueuse et a permis un échange d'idées et de perspectives sur les indicateurs de développement de la wilaya. Le wali a souligné l'important

ce de renforcer la coordination entre l'exécutif et les représentants élus de l'État au sein des conseils nationaux, afin de favoriser l'harmonie et la coopération. Il a également insisté sur l'importance de formuler une vision globale visant à remédier aux lacunes afin de servir l'intérêt public.

Aïd Al Adha

Les boulangers ont-ils réellement assuré la permanence?

Par B. Habib

Au grand désarroi des consommateurs, plusieurs vendeurs détaillants d'agroalimentaire et des boulangeries n'ont pas, répondu à l'appel d'assurer la permanence pendant les deux premiers jours de l'Aïd Al Adha, le troisième jour ayant toutefois connu une certaine consolation. Forcément, c'est l'activité boulangère qui a le plus souffert, en raison d'un certain nombre de boulangers ayant mis la clé sous le paillason, temporairement, pour cause de départ de leurs ouvriers, vers d'autres wilayas, pour passer la fête religieuse en famille. A l'occasion de l'Aïd Al Adha, la Direction de Commerce a, rappelons-le, mis en place un dispositif de permanence rigoureux, réparti sur trois jours. Ce dispositif

mettait en relief pas moins de 1.451 commerçants de diverses activités, avec en plus le renforcement de la numérisation mais plusieurs commerçants ont préféré baisser rideau, a-t-on constaté pendant les deux premiers jours de la fête. Ainsi, les citoyens ont eu la désagréable surprise de constater la fermeture de plusieurs boulangeries, un peu partout dans la ville, entre autres à Hamri, Magenta, Akid et Sabah, les laissant en panne ou les forçant à se déplacer vers les quartiers limitrophes où la permanence a été respectée. Il est certes connu que le nombre de commerçants qui ont failli à leurs engagements, représente chaque année un taux d'infractions marginal, eu regard à la florescence et à l'expansion de l'activité commerciale dans la capitale de l'ouest; cependant, force serait

d'admettre que de plus en plus de boulangers à Oran ont tendance à cesser leur activité les jours de l'Aïd. Un constat que les gérants de boulangerie justifient par les départs de leurs ouvriers vers le lieu de résidence de leurs familles, généralement Chlef, en Kabylie ou au centre du pays. D'habitude, ce sont les boulangeries artisanales, spécialisées dans la fabrication du pain maison, qui daignent le pion à ces vendeurs de pain traditionnel, étant donné qu'elles ont généré au fil de années une concurrence féroce; or pas cette fois, puisque les fabricants de pain maison n'ont pas eux aussi résisté à l'absentéisme durant la fête, accentuant le malheur de bon nombre de familles oranaises dont l'engouement progressif pour le pain est devenu un secret de polichinelle.

2ème jour de l'Aïd El-Adha dans l'Ouest du pays

Approvisionnement régulier en produits alimentaires

Les commerçants de produits alimentaires des wilayas de l'Ouest du pays, mobilisés pour assurer la permanence en ce samedi, deuxième jour de l'Aïd El-Adha, ont respecté leurs engagements, comme constaté par les journalistes de l'APS. Dans la wilaya d'Oran, lors d'une sortie sur le terrain effectuée par les services de la direction locale du commerce et de la promotion des exportations, il a été observé un respect total du système de permanence à travers les différentes régions de la wilaya. Les commerçants ont ouvert leurs magasins pour répondre aux besoins des citoyens, à l'exception de quelques vendeurs de fruits et légumes dans les principaux marchés de la ville d'Oran, notamment ceux des quartiers "El Hamri", "Aïn El Beïda" et la rue des "Aurès". La plupart des boulangers et des commerçants de produits alimentaires mobilisés pour ce

deuxième jour de l'Aïd ont assuré la permanence pour garantir un approvisionnement régulier en pain et produits de large consommation, comme cela a été constaté dans plusieurs quartiers d'Oran. Des citoyens ont exprimé leur satisfaction quant à l'ouverture de plusieurs boulangeries dans les quartiers de Aïn El Beïda, dans la commune d'Es Senia, le quartier "El Yasmine" dans la commune de Bir El Djir, ainsi que le quartier "Ibn Rochd" (HLM), sans oublier les épiciers, les cafetiers et les bouchers assurant le service. Il a également été constaté que les services ont été assurés dans les stations-service et les pharmacies à travers différents quartiers d'Oran, ainsi que le transport public, notamment par tramway, bus urbains et taxis. De son côté, Naïma Tahari, chargée de communication à la direction du commerce, a indiqué qu'un plan de permanence a été mis en

place pour les jours de l'Aïd al-Adha, prévoyant la mobilisation de 1.451 commerçants, afin d'assurer l'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires de base et autres services, notamment les boulangeries, les épiceries, les fruits et légumes, les cafés, les stations-service, entre autres. En outre, 62 agents de contrôle ont été mobilisés pour veiller à l'exécution de ce dispositif. Dans la wilaya d'El Bayadh, une large adhésion au dispositif de permanence a été enregistrée parmi les 290 opérateurs économiques concernés, dont plus de 200 commerçants spécialisés dans la vente de produits alimentaires, fruits et légumes, ainsi que 38 boulangeries, plusieurs cafés, stations-service, deux minoteries et une laiterie. Plus de 30 agents ont été mobilisés pour assurer le respect de la permanence par les commerçants et opérateurs économiques.

Campagne moisson-battage

Vers la récolte de 46.729 quintaux de céréales diverses

La wilaya d'Oran s'apprête à récolter 46.729 quintaux de céréales diverses durant la campagne moisson-battage 2024-2025. La Direction des Services Agricoles (DSA) d'Oran a précisé que cette production se divise en 12.887 quintaux de blé dur, 3.873 quintaux de blé tendre, 29.219 quintaux d'orge et 750 quintaux d'avoine. Depuis le début de la campagne, un bilan provisoire fait état de la récolte de 1.150 hectares d'orge, produisant 11.500 quintaux, avec un rendement de 9 quintaux par hectare. Pour le blé tendre, 60 hectares ont été moissonnés, produisant 820 quintaux (13 quintaux/hectare), tandis que 194 hectares de blé dur ont donné 2.457 quintaux, avec un rendement similaire de 13 quintaux par hectare. Toutes les superficies récoltées jusqu'à présent sont irriguées et réparties dans différentes zones de la wilaya. La superficie totale prévue pour la récolte cette saison est estimée à 5.300 hectares, dont 3.603 hectares dédiés à l'orge. À ce jour, plus de 13.228 quintaux de céréales ont été collectés, incluant 10.012 quintaux d'orge. La campagne moisson-battage se poursuivra jusqu'en juillet. Pour garantir le succès de cette opération, 4 centres de collecte de céréales ont été mobilisés, offrant une capacité de stockage totale de 500.000 quintaux. La campagne est également soutenue par l'utilisation de 91 moissonneuses-batteuses. Des actions de sensibilisation et de vulgarisation sont organisées pour les producteurs, ainsi que des visites de terrain en coordination avec les organismes agricoles concernés, afin d'optimiser les rendements et le processus de collecte.

Forum de la SARM

Près de 400 participants attendus à la 4ème édition

Près de 400 participants sont attendus au 4e Forum Ouest de la Société algérienne de recherche médicale (SARM), qui se tiendra, le 13 juin à Oran, a-t-on appris de cette société. Pour cette année, le thème retenu concerne "les actualités médicales récentes, les derniers résultats de recherches et les nouvelles technologies au niveau mondial en matière de Santé", a précisé à l'APS, Dr Mohamed Laïfa, président de la SARM. Ce forum, qui accueillera des médecins généralistes et chercheurs universitaires de 22 wilayas, sera l'occasion de débattre et d'échanger autour de l'actualité médicale récente, a précisé Dr Laïfa, soulignant qu'énormément de sujets méritent d'être abordés tels la cancérologie, la cardiologie et la gynécologie, entre autres". Eu égard à sa place comme société savante, la SARM accueille également les universitaires qui ne sont pas forcément des professionnels de la santé, mais qui mènent des travaux de recherche en relation avec le domaine de la santé, a-t-il fait savoir. Cette manifestation marque "notre engagement pour apporter notre contribution à la recherche clinique en Algérie. C'est une étape décisive dans la collecte, l'analyse et la valorisation des résultats des travaux, fruits d'un effort collectif et passionné". "Nous espérons sortir avec des recommandations médicales algériennes dans certaines spécialités médicales, fondées sur des données scientifiques locales, adaptées à nos réalités sanitaires, sociales et épidémiologiques", a-t-il mis en exergue.

Aïd El Adha à Saïda
Beaucoup de familles sans sacrifice

Cette année, le rendez-vous religieux a été gâché pour de nombreuses familles qui n'ont pu s'offrir un mouton, en raison de sa cherté. Mais il a été fêté dans la joie pour d'autres. Comme à l'accoutumée, le wali et les responsables civils et militaires se sont rendus à la Grande Mosquée "Emir Abdelkader" pour accomplir la prière de l'Aïd. Pour le premier jour, les commerçants n'ont pas tous répondu à l'appel de la Direction du Commerce pour la permanence, à l'exception de quelques boulangeries. Même si le mouton de cette année a coûté très cher avec un prix dépassant tout entendement, l'Aïd a été célébré sans couacs avec un dispositif de sécurité mis en place durant les trois jours. Allez Aïd Mabrouk! **OULD OGBAN**

Aquaculture marine à Chlef
Ensemencement de près de 04 millions d'alevins

Près de quatre (4) millions d'alevins ont été ensemencés dans des fermes marines du littoral de la wilaya Chlef, depuis le début de l'année 2025, a-t-on appris, lundi, de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture. La filière d'aquaculture marine a enregistré depuis début 2025, l'ensemencement de plus de 3,9 millions d'alevins de dorade royale et de loup de mer, dans le cadre de trois (3) opérations distinctes réalisées dans des cages flottantes relevant des fermes marines des communes d'Ouled Goussine, Sidi Abderrahmane et Beni Haoua, a indiqué à l'APS, le Directeur du secteur, Hocine Melikeche. « Le secteur prévoit l'ensemencement de 14 à 15 millions d'unités d'alevins à fin octobre prochain », a ajouté le même responsable, notant que la wilaya de Chlef compte trois fermes d'aquaculture marine actuellement en phase de production et de commercialisation, avec la possibilité de relance d'une autre ferme marine et son entrée en production prochainement. Sur un autre plan, M. Melikeche a indiqué que la commission de wilaya chargée de la sélection et de la validation des projets du domaine, a dernièrement, approuvé la réalisation d'une ferme marine sur le littoral de Beni Haoua, en plus de la réception des demandes de réalisation de trois autres projets, actuellement en cours d'examen. S'agissant de la production de la filière de l'aquaculture marine pour l'année 2025/2026, la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Chlef prévoit une prise globale allant de 4.500 à 5.000 tonnes de poissons, contre 2.000 tonnes l'année dernière. La wilaya de Chlef est considérée comme leader national en aquaculture marine. Elle compte un littoral de 129 km de long. Parallèlement à la dynamique enregistrée dans la filière aquacole, la Direction de la pêche et de l'aquaculture œuvre au développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, à travers l'organisation de cycles de formation au profit des agriculteurs et des personnes intéressées par cette activité.

Naâma
Plusieurs projets dans le cadre du programme de relance du Barrage Vert lancés

Plusieurs projets ont été lancés, récemment, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de relance du Barrage Vert au niveau de la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès des services de la Conservation des forêts. Il s'agit de la finalisation de la deuxième phase de ce programme, à travers la concrétisation de plusieurs opérations, notamment la création d'une réserve pastorale appuyée par des plantations sur une superficie de 400 hectares, la mise en place de ceintures vertes sur 18 hectares, la distribution de 57 unités d'énergie solaire, le forage de deux puits profonds et la réalisation de deux réservoirs d'eau alimentés par énergie solaire, a indiqué Yahiaoui Laïd, chef du service d'expansion des ressources et de protection des sols. Dans le même cadre, des périmètres totalisant une superficie d'environ 74 hectares situés dans l'espace du Barrage Vert de la wilaya ont été mis en exploitation. Ces terres sont destinées aux jeunes diplômés des universités et des centres de formation professionnelle, pour des projets de plantation d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse, selon la même source.

Université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem
Toute la lumière sur les avancées scientifiques des matériaux

Par Charef Kassous

Dans le cadre de ses activités scientifiques, l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» a accueilli, cette fin de semaine, un séminaire national de grande envergure, portant sur les matériaux innovants appliqués à la «spintronique», à l'optoélectronique et à la thermoélectricité durable. Cette manifestation scientifique, dirigée par le Pr Bouabdallah Bouadjam, directeur du Laboratoire de Recherche sur les Propriétés et la Technologie des Solides (LTSPS), s'est tenue au niveau de la Faculté des Sciences et des Technologies (FST). La thématique abordée, lors de cet événement scientifique majeur, s'inscrit dans la stratégie de l'Université de Mostaganem, de mise en avant des résultats des recherches des laboratoires pour promouvoir les performances de la recherche. En s'exprimant sur le séminaire, le Pr Brahim Bouderah, et en sa qualité de recteur, a mis en exergue la forte participation qui s'est traduite par le précieux apport des partenaires du séminaire tels que Reaprom, la librairie Mesrouche, Ferme Ourad Mohamed et la Fédération Nationale de la Chimie. Ainsi, on a assisté à la contribution de pas moins de 80 chercheurs et deux conférences plénières reproduites par 17 communications orales et 62 communications par affiche. L'activité de la rencontre a couvert un large éventail de thématiques, allant de la modélisation « ab initio » des matériaux émergents jusqu'aux applications concrètes dans les dispositifs thermoélectriques, traduisant ainsi la vitalité et la diversité des travaux menés dans les laboratoires de



recherche algériens. Faut-il rappeler, ajoutera le recteur, que ce séminaire s'est agrémenté par l'efficace participation d'illustres membres de l'Académie algérienne des Sciences et de la Technologie, provenant des universités de la région. Par ailleurs, signalera ce responsable, la communauté universitaire de Mostaganem a nettement contribué au succès de l'événement, enrichissant les débats sur les thématiques abordées, lors des deux conférences. Selon l'intervenant, les travaux ont été marqués par la tenue de deux conférences plénières d'excellence. La première révélait les grandes étapes de l'évolution de la mécanique quantique, depuis ses fondements jusqu'aux développements contemporains tandis que la seconde tournait autour des perspectives prometteuses des matériaux multifonctionnels, en particulier leur potentiel d'intégration dans les dispositifs optoélectroniques de nouvelle génération. Les deux interventions, dira le recteur, mettaient toute la lumière sur les défis technologiques à relever, les axes de recherche actuels ainsi que les opportuni-

tés qu'offrent ces matériaux dans le développement de technologies toujours plus performantes et intégrées. Le Pr Brahim Bouderah a mentionné clairement qu'au-delà de son intérêt purement académique, ce séminaire s'inscrit dans une dynamique plus large, alignée avec les orientations stratégiques définies par le Président de la République, en matière de développement scientifique et technologique. Il s'agit notamment de promouvoir l'indépendance technologique nationale en soutenant les filières émergentes et les technologies du futur. La rencontre s'est soldée par le décernement du prix de la meilleure communication par affiche lequel a été remporté par Melle Idriss Yasmine Bouchetouf de l'Université de Mascara, saluée par la pertinence et la rigueur de son approche. Cet encouragement témoigne non seulement de leur volonté de s'inscrire dans la sphère scientifique internationale, mais également de leur engagement envers les objectifs nationaux visant à promouvoir l'innovation, la recherche appliquée et l'ouverture sur le monde.

Mostaganem
Le Directeur de l'Algérienne des Eaux rassure

Par Charef Kassous

À la veille de la fête religieuse de l'Aïd El Adha, le directeur de l'Algérienne des Eaux de la wilaya de Mostaganem, Mr Miloud Habbi, a réuni les médias locaux pour une conférence de presse, tenue au niveau de la Direction. Afin de rassurer les citoyens de la wilaya de Mostaganem sur la disponibilité de l'eau potable durant les jours de la célébration de la fête, le directeur a déclaré que, pour ce faire, des mesu-

res exceptionnelles ont été mises en place. En effet, trois jours avant et trois jours après, tous les moyens d'approvisionnement en eau potable seront mobilisés pour que l'eau arrive aux robinets à travers l'ensemble des habitations du territoire de la wilaya. Selon lui, ce plan spécial consiste d'abord à la maintenance de toutes les installations (châteaux d'eau, réseaux défectueux, installations électriques, etc...), et à la réparation des fuites renforçant ainsi la distribution en eau. Le directeur a expliqué à la presse que pour parer à toute éventuelle perturbation, ces six jours durant, une organisation a été prévue par la mobilisation d'équipes d'intervention avec les moyens qu'il faut. Mr Miloud Habbi est revenu sur les quantités prévues pour une distribution rationnelle de l'eau sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Il assurera que trois sources seront utilisées pour un total de 240.000 mètres cubes/j. L'unité de dessalement produira 200.000 m3 d'eau auxquels il faut ajouter les 30.000 m3 provenant du barrage "Kramis", en plus des 10.000 m3 des nappes phréatiques. Il s'agira, dit-il, d'équilibrer l'approvisionnement en eau surtout pour certains douars

dans les zones de Hassi Mamèche, Ain Sidi Chérif et Bouguirat. Pour un apport équilibré en approvisionnement, le directeur a expliqué qu'à cet égard, ses unités ont procédé à la réparation des fuites, dix-huit mois durant, avec 632 interventions dont les coûts ont été considérables. Il a informé, par ailleurs, qu'un projet d'une nouvelle unité de dessalement est en cours et servira les zones de l'Est de la wilaya avec une production prévue de 60.000 m3/jour. Interrogé par les journalistes, le directeur a sciemment répondu aux questions relatives tantôt à l'opération de généralisation des compteurs, au recouvrement des dettes, à l'état des réseaux, aux projets futurs, aux forages clandestins, au gaspillage, au stockage de sécurité, enfin de la politique adoptée pour assurer une distribution rationnelle. Tout compte fait, le responsable de l'ADE a rassuré les citoyens sur la disponibilité de l'eau durant les fêtes de l'Aïd El Adha. Pour conclure, Mr M.Habbi a affirmé que le wali accorde une attention toute particulière à l'équité dans la distribution et veille à la mobilisation des moyens hydriques pour satisfaire la demande toujours croissante.

7ème brigade blindée de Teleghma (Mila)

Visite guidée pour les médias nationaux

La 7ème brigade blindée "chahid Benhadj Messaoud" de Teleghma (wilaya de Mila), relevant de la 5ème région militaire (RM) a accueilli mercredi les représentants des médias nationaux publics et privés pour une visite guidée. Cette visite, a souligné dans une allocution à l'occasion, le général-major commandant de cette institution militaire, s'inscrit "dans le cadre de la stratégie du commandement supérieur de l'Armée nationale populaire (ANP) de communication avec le peuple et son information de nouveautés, notamment celles liées à la modernisation et au développement du système de défense pour élever la préparation pour la défense de la souveraineté nationale en cette conjoncture géopolitique mondiale qui exige la consolidation et le raffermissement du front intérieur". La visite, a-t-

il ajouté, vient souligner que "la communication est un des plus importants facteurs dans la stratégie de l'Etat de défense des intérêts nationaux face à tous les plans ennemis de désinformation particulièrement sur les réseaux sociaux et les divers canaux d'information tendancieux". Ceci est le résultat, a-t-il dit, de "la forte présence de l'Algérie sur le plan international à travers son affirmation du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et ses appels au respect de la légitimité internationale et aux solutions pacifiques des crises outre son soutien aux causes justes ce qui l'a exposée aux tentatives de lui porter atteinte et de semer la division". Il a également considéré que "le rôle des médias professionnels de diffuser des informations justes", ajoutant que l'ANP "repose sur la base

populaire et y puise sa force pour en consolider la cohésion, notamment avec l'officialisation par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale du 22 février de chaque année en journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée". Après la présentation d'un exposé sur cette brigade blindée et ses unités, les représentants des médias ont suivi un documentaire sur le quotidien des éléments des forces de l'ANP, leurs activités et leurs préparatifs au combat pour assurer sa haute aptitude à exécuter les diverses missions à confier à ses unités. Ils ont également reçu des explications sur certaines armes et moyens pédagogiques d'entraînement et de préparation des soldats.

Au 1er jour de l'Aïd El Adha dans les Aurès

Le «Boulfaf», star incontestée de la table

Le «Boulfaf», mets traditionnel associé à l'Aïd El Adha dans les Aurès, garde à ce jour son statut de vedette incontestée de la table du déjeuner, au premier jour de cette fête religieuse. Le «Boulfaf», dont tout le monde, grands et petits, raffole en ce jour d'Aïd, se décline en petits morceaux de foie d'agneau soigneusement enveloppés d'une fine couche de graisse provenant des entrailles de l'animal sacrifié, avant d'être grillés sur de la braise. Ce plat traditionnel, qui demeure très populaire parmi les habitants de la région, n'a pas perdu ses marqueurs d'origine, étant toujours agrémenté d'un soupçon d'épices ordinaires avant d'être cuit sur les braises incandescentes, ce qui lui confère une saveur particulière où domine la sapidité du foie d'agneau grillé, différent de la saveur que peut avoir un barbecue ordinaire. Les familles de la wilaya de Batna, du moins la plupart d'entre elles, s'accordent à affirmer que ce plat délicieux et si caractéristique doit être "le premier mets provenant des abats du mouton immolé le jour de l'Aïd, et qui doit être dégusté très chaud, en présence de tous les membres de la famille". Aujourd'hui âgée de 80 ans, Mme Hadda Mezoudj affirme avoir appris, toute petite, à préparer le «Boulfaf» grâce à sa grand-mère, puis aux côtés de sa mère, avant de faire part de son "immense joie" de voir, aujourd'hui,



ses propres filles et petites-filles enseigner les méthodes de préparation de ce plat qui est resté, de ce fait, "authentique et inchangé". Mme Zahira Baâli, une ménagère de la petite localité de Bridh, dans la commune de Menaâ, souligne, quant à elle, que le secret du «Boulfaf» réside dans "le choix de la fine couche de graisse enveloppant les entrailles du mouton", car c'est ce qui donne, selon elle, cette "saveur distinctive aux petits morceaux de foie". C'est pour cette raison, tient-elle à souligner, que les ménagères expérimentées des Aurès prennent grand soin à ne pas abîmer ou déchirer la couche de graisse car sans elle, le plat est "forcément moins bon". Quant à la préparation de ce plat, elle débute, se-

lon Mme Baâli, aussitôt après le sacrifice car, explique-t-elle, la couche de graisse a tendance à sécher rapidement alors qu'elle doit être "fraîche et molle" pour que les morceaux de foie soient correctement enveloppés avant d'être cuits, d'où le nom du plat, le «Boulfaf». L'assaisonnement du «Boulfaf» se limite au sel, à une petite quantité de piment rouge en poudre et à une gousse d'ail, même si certaines ménagères préfèrent aujourd'hui ajouter d'autres épices pour exalter davantage le goût. Mais tout le monde s'accorde à affirmer que le «Boulfaf» ou «Melfouf», comme on l'appelle dans certaines régions, reste un mets traditionnel populaire par excellence sans lequel la joie de l'Aïd El Adha n'est pas complète.

Direction régionale du commerce à Batna

Programme de permanence respecté à 100 % dans les 07 wilayas rattachées

Les commerçants activant dans les 7 wilayas rattachées à la direction régionale du commerce de Batna ont observé à 100 % le programme de permanence mis en place pour les jours de l'Aïd El Adha, a indiqué, vendredi, le directeur régional, Sid-Ali Merdas. Les 6.334 commerçants et opérateurs en activité dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, de Constantine, de Biskra, de Tébessa, de Khenchela, d'Ouled Djellal et de Batna, concernés par le tableau de permanences, ont assuré l'approvisionnement régulier des populations en produits de première nécessité, notamment le pain, le lait, les denrées alimentaires, les légumes et les fruits, selon le même responsable. M. Merdas, faisant également savoir que 385 fonctionnaires chargés du contrôle ont été déployés pour s'assurer du respect du programme de permanence, a rappelé la mise en place de l'application "Mourafiq.com" qui permet aux citoyens d'obtenir des informations précises sur la localisation des commerçants ouverts, et de signaler, le cas échéant, tout manquement.

Tizi-Ouzou

Plusieurs actions de solidarité au premier jour de l'Aïd El Adha

Plusieurs actions de solidarité, menées notamment par des associations et des organisations de la société civile ainsi que des comités de villages, ont marqué, vendredi, le premier jour de l'Aïd El Adha à Tizi-Ouzou. Le Croissant-Rouge algérien (CRA) et les Scouts musulmans algériens (SMA) ont été, comme à leur accoutumée en cette occasion, au chevet des personnes malades au sein de différentes structures de santé à travers la wilaya. "Il n'y a pas que les malades au niveau des hôpitaux, mais aussi, tout le personnel, médical et autres, qui assurent le service durant cette fête et qui sont, eux aussi, à reconforter, encourager et à saluer le sacrifice", a souligné Rachid Achouri, du comité local du CRA d'Ait Boughardene. Autre action de solidarité, et pas des moindres, qui a marqué cette fête, est l'organisation de Timechret (Sacrifice collectif) par plusieurs villages comme c'est le cas à Boumehni, Frikat, Ain Zaouïa et d'autres. Timechret, appelée également Lewziaâ (offrande) est une tradition ancestrale en Kabylie. Elle consiste à partager la viande des bêtes sacrifiées pour l'Aïd, ou pour toute autre occasion ou événement, entre tous les habitants du village dans un esprit de solidarité, d'entraide et de fraternité. "Ces actions de solidarité ancestrales au niveau des villages sont aussi une occasion de créer de la convivialité entre les gens et de réanimer les liens sociaux", a fait remarquer un responsable du comité de village de Frikat, dans la commune de Draâ El-Mizan, au Sud-ouest de la wilaya. A l'occasion de l'Aïd, le Wali, Aboubaker Essedik Boucetta, accompagné de plusieurs responsables, a rendu visite aux pensionnaires du foyer des personnes âgées de Boukhalfa, avec lesquels il s'est entretenu et partagé le repas.

Bouira

40.000 hectares de récoltes céréalières assurés contre les incendies

Une superficie de 40.000 hectares de récoltes céréalières a été jusqu'à présent assurée contre les incendies avec le début de la campagne moisson-battage coïncidant avec la période des grandes chaleurs, a-t-on appris jeudi auprès de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA). "Sur les 73.000 hectares de la surface emblavée à Bouira, une superficie de 40.000 hectares a déjà été assurée contre les incendies de récoltes cette année", a déclaré à l'APS le directeur de la CRMA de Bouira, Mohamed Bechour. Il a relevé que le nombre de céréaliculteurs qui se rapprochent de la caisse

pour assurer leur récolte céréalière contre les incendies a "augmenté", notant que le taux de couverture en matière d'assurance contre les incendies ainsi que contre les inondations et la grêle "s'est beaucoup amélioré" par rapport à l'année précédente (2024). "Pour encourager les agriculteurs à assurer leurs productions, la CRMA accorde une réduction de 50% sur toute assurance de récolte contre l'incendie, la grêle et les inondations. Les délais d'assurance sont toujours ouverts", a fait savoir le directeur de la Caisse. Pour éviter les incendies de récoltes, une caravane de sensi-

bilisation a été organisée mardi dernier par la CRMA en collaboration avec les services de la protection civile, les services des forêts, l'institut technique des grandes cultures (ITGC), et la société de production de matériel agricole (PMATI), à travers les différentes communes de la wilaya, notamment, El Hachimia, Ain Besam, Haizer, et El Asnam. "En 2024, la CRMA a indemnisé plusieurs agriculteurs pour un montant de 25 millions de DA pour les dégâts générés par les incendies sur les récoltes à Bouira", a-t-il dit. Les agriculteurs sont "de plus en plus conscients" des risques d'incendies avec le début de

la période d'été et de la campagne de moisson-battage, selon M. Bechour. Au cours de cette campagne, les experts de la CRMA, de l'ITGC ainsi que de PMATI et les services de la protection civile et ceux des forêts, se sont rapprochés des agriculteurs pour leur expliquer les meilleures méthodes et les premiers gestes à faire pour sauver la récolte et la prévenir de tout risque d'incendie. M. Bechour a déploré le fait que 70 % des incendies enregistrés en 2024 à Bouira étaient dus à des étincelles provoquées par le matériel agricole, notamment les moissonneuses-batteuses.

مكتب الأستاذة بوجرفة أمل
موتقة بولاية وهران

حي الوفاء توسعة 510 مسكن عمارة 32 رقم 05 وهران شرق
اعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة لقصر بالمزاد العلني
بتاريخ 2025/5/16 على الساعة التاسعة (09) صباحا
بمكتبنا المذكور أعلاه، سيتم البيع بالمزاد العلني لحقوق
عقارية مشاعة يتضمن بيع حقوق القاصرتين وهن: بن
تربة اكرام بنت عبد الرحمان، المولودة في 2008/05/23
بوهران، بن تربة بشرى بنت عبد الرحمان، المولودة في
2013/09/16 بوهران. السانكتين ب 14 شارع بلعيد
حسنية اكمل، وهران من جنسية جزائرية. لتصبيهم
المقدر ب 538560/24882 في محلات ذات استعمال
سكني كاتنة ببلدية ودائرة وولاية وهران بحي محي
الدين 14RUE BRLAID HASNI قسم 241،
مجموعة ملكية 74 ، تتكون من غرفتين ، مطبخ ، حمام،
دورة المياه، رواق، سلم يؤدي إلى السطح وبيت غسيل
تحت السلم، تقدر مساحتها ب 108م² حسب القياسات
المسحية. بموجب اذن بالتصرف في حق قاصر صادر عن
محكمة وهران بتاريخ 2025/01/22 تحت رقم
2025/037 والمصحح لدى نفس المحكمة بتاريخ
2025/01/29 رقم الترتيب 2025/048. الإطلاع على
دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور أعلاه.

الموتقة
09.06.2025

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ بن سلة محمد كمال

موتق بجليزان نهج الجمهورية رقم 13
إحالة حصص إجتماعية عن طريق الهبة
الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المصماة " تك تراد "

رأسمالها الإجتماعي : 24.000.000,00 دج
مقرها الاجتماعي شارع ميموني لحسن ببلدية
جليزان

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار
إليه أعلاه بتاريخ 2025/05/14 المسجل بصفة
قانونية، قرر الشركاء ما يلي: وهب كل من السيدة
حجوج عائشة و السيدة بصديق بدره والسيدة
بصديق إيمان والسيد بصديق شيخ والسيد بصديق
توفيق زكرياء جميع حصصهم الإجتماعية (4000)
حصة بقيمة 8.000.000 دج إلى الشركاء في
الشركة السيد بوناب محمود 1960 حصة إجتماعية
السيدة آيت بلقاسم ريم 1020 حصة إجتماعية.
السيدة آيت بلقاسم وفاء طاولس 1020 حصة
إجتماعية

الموتق
09.06.2025

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ بن سلة محمد كمال

موتق بجليزان نهج الجمهورية رقم 13
إحالة حصص إجتماعية عن طريق الهبة
الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المصماة " جيمليك "

رأسمالها الإجتماعي : 1.002.000 دج
مقرها الاجتماعي شارع رقم (07) ببلدية بن داود
ولاية جليزان

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق
المشار إليه أعلاه بتاريخ 2025/05/14
المسجل بصفة قانونية ، قرر الشركاء مايلي:
وهب كل من : السيدة حجوج عائشة و السيدة
بصديق بدره و السيدة بصديق إيمان و السيد
بصديق شيخ والسيد بصديق توفيق زكرياء
جميع حصصهم الإجتماعية (334) حصة بقيمة
334.000 دج إلى الشركاء في الشركة السيد :
بوناب محمود 163.66 حصة إجتماعية السيدة
آيت بلقاسم ريم 85.17 حصة إجتماعية السيدة
آيت بلقاسم وفاء طاولس 85.17 حصة إجتماعية

الموتق
09.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات

إعلان عن مطابقة القانون الأساسي
طبقاً لأحكام المرسوم التنفيذي رقم 14-330
المؤرخ في 27 نوفمبر 2014 المحدد
لكيفيات تنظيم الاتحاديات الرياضية الوطنية
وسيرها و كذا قانونها الأساسي لا سيما
المادة 21 لقد تم هذا اليوم 2025/02/27
مطابقة القانون الأساسي للرابطة المصماة "
الرابطة الولائية للرياضة للجميع و الجوارية
" – المعتمدة تحت رقم 18 بتاريخ
2013/09/05 – برناسة ورداس محمد –
المقر حي 2000 سكن ببلدية تيارت.

09.06.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بلغوتى زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق ا م ا.

يطلب من السيد ورثة بلقوميدي محمد وهم : فزاري زهرة،
بلقوميدي حاج، بلقوميدي رضوان، بلقوميدي باهية، بلقوميدي
نادية، بلقوميدي ليلى، بلقوميدي جميلة، بلقوميدي سارة ،
بلقوميدي فوزية ، بلقوميدي زوييدة ، بلقوميدي جميلة ،
بلقوميدي شريفة ، بلقوميدي فريدة. العنوان : مستغانم. تنفيذاً
للحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري بتاريخ
2010/01/12 تحت رقم الفهرس 10/233 والممهور بالصيغة
التنفيذية رقم 10/80 المؤرخة في 2010/06/20. تعن عن بيع
عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/06/19 على الساعة
14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية
التعيين: مسكن فردي بالمكان المسمى طريق حاسي ماماش
مزغان يتكون من طابق أرضي يشتمل على مراب ومن طابق
يشتمل على محل تجاري، ستة غرف 06 غرف ، مطبخين (02)
حمامين (02) ومن طابق ثاني يشتمل على تسعة 09 غرف
مطبخين (02) حمامين (02) ومرحاضين (02) الكل مشيد على
مساحة قدرها ستمائة وسبعون متر مربع 677 م²
السعر الإفتتاحي: تم تحديد الثمن الأساسي للعقار بمبلغ قدره
44.700.000,00 دج (أربعة وأربعون مليون وسبعمائة ألف
دينار جزائري

المحضره القضائية
09.06.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بلغوتى زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق ا م ا.

يطلب من السيد ورثة بلقوميدي محمد وهم: فزاري زهرة،
بلقوميدي حاج، بلقوميدي رضوان، بلقوميدي باهية، بلقوميدي
نادية، بلقوميدي ليلى، بلقوميدي جميلة، بلقوميدي سارة،
بلقوميدي فوزية، بلقوميدي زوييدة، بلقوميدي جميلة، بلقوميدي
شريفة، بلقوميدي فريدة. العنوان : مستغانم. تنفيذاً للحكم
الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري بتاريخ
2010/01/12 تحت رقم الفهرس 10/233 والممهور بالصيغة
التنفيذية رقم 10/80 المؤرخة في 2010/06/20. تعن عن بيع
عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/06/19 على الساعة
14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية
التعيين: مسكن فردي بالمكان المسمى طريق حاسي ماماش
مزغان يتكون من طابق أرضي يشتمل على مراب ومن طابق
يشتمل على محل تجاري، ستة غرف 06 غرف ، مطبخين (02)
حمامين (02) ومن طابق ثاني يشتمل على تسعة 09 غرف
مطبخين (02) حمامين (02) ومرحاضين (02) الكل مشيد على
مساحة قدرها ستمائة وسبعون متر مربع 677 م²
السعر الإفتتاحي: تم تحديد الثمن الأساسي للعقار بمبلغ قدره
44.700.000,00 دج (أربعة وأربعون مليون وسبعمائة ألف
دينار جزائري

المحضره القضائية
09.06.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بلغوتى زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق ا م ا.

يطلب من السيد: بن طاية طارق بن نوار. العنوان : رقم 60 نهج
ب ، كشيدة باتنة والذي اختار مكتب المحضره القضائية موطناً
مختاراً لمباشرة إجراءات التنفيذ. ضد السيد: لعقون زهيرة
العنوان : حي الأمير عبد القادر ببلدية القلو ولاية الأغواط.
تنفيذاً للقرار الصادر عن الغرفة العقارية لدى مجلس قضاء
مستغانم المؤرخ في 2023/05/08 فهرس رقم 18/00612
والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 23/275 المؤرخة في
2023/05/23. بناءاً على شهر القرار بتثبيت الحجز التحفظي
بتاريخ 2023/10/12 حجم 03 رقم 85. بناءاً على عقد
الاعتراف بالدين التوثيقي الصادر عن مكتب التوثيق الأستاذ
شادلي ناصر المؤرخ في 2021/04/14 عدد 2021/0176
والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/06/20. تعن
عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/06/24 على
الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع
العقارية. التعيين قطعة أرض فلاحية كاتنة ببلدية حاسي ماماش
بالمكان المسمى والد النظور ذات مساحة قدرها تسعة أرات
وثمانية وسبعون سنتار 09 مر 78 س قسم 01 مجموعة ملكية
460 منزوعة من 170. السعر الإفتتاحي: تم تحديد الثمن
الأساسي للعقار بمبلغ قدره 2.934.000 دج مليونان وتسعمائة
وأربعة وثلاثون ألف دينار جزائري حسب تقرير الخبير ولد
خطاب بن ذهبية المودع بالمحكمة.

المحضره القضائية
09.06.2025

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Location Appartement

Loue appartement
neuf F2 Standing dans
la nouvelle cité 712 à
Chorfa à Chlef

Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بلغوتى زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق ا م ا.

يطلب من السيد: المؤسسة الوطنية للمنتجات النجمية غير الحديدية
والمواد اللاصقة إيتوف وحدة أزيو الممثلة بمديرها العام. العنوان ب : 98
BP سيدى بن بيلي وهران والتي اختارت مكتبنا كموطن مختار
لمباشرة إجراءات التنفيذ. ضد: شركة ذات مسؤولية المحدودة المسماة
SMTRA الممثلة بمديرها. العنوان المنطقة الصناعية فرنكة
مستغانم. أمر بالحجز على منقول الصادر عن محكمة رئيس المحكمة
التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2024/10/23 تحت رقم
الترتيب 24/000359. بناءاً على الحكم الصادر عن القسم التجاري لدى
محكمة وهران المؤرخ في 2023/01/16 فهرس رقم 23/00310
الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 2023/1216 المؤرخة في
2023/12/17. تعن الأستاذة بلغوتى زهرة محضره قضائية لدى محكمة
مستغانم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04 مستغانم. تعن
عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/06/19 على الساعة
12:30 بمكتب المحضره القضائية الكائن بالمخوان المذكور أعلاه.
التعيين La Machine A Coffrage Glissant آلة رصف القوالب
الانزلاقية. آلة أشغال تحمل رقم التسجيل 042-01039-48. -آلة أشغال
تحمل رقم التسجيل 02822-042-31. المركبة الحاملة لرقم التسجيل
01501-311-27. المركبة الحاملة لرقم التسجيل 04753-308-27.
السعر الإفتتاحي: الثمن الأساسي للبيع لا يقل عن قيمة الدين طبقاً لنص
المادة 706 من ق ا م ا والمقدر 46.372.395,07 دج.

المحضره القضائية
09.06.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Vends

Je mets en vente un ap-
partement 02 pièces cuisi-
ne salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans as-
censeur) acté + livret fon-
cier .situé a cité lescure
avec une vue panoramique
sur mer et très bonne voi-
sinage pour plus d'informa-
tion

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de
la jambe), père de 04 en-
fants, nécessite en extrê-
me urgence une moto à 3
pneus pour le transport
des enfants à l'école (dis-
tance de 05 KM du domi-
cile) Lance un appel aux
âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Suède-Algérie (amical)

Les Verts peaufinent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football poursuit sa préparation au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), en prévision de son match amical face à la Suède, prévu le mardi 10 juin au Strawberry Arena de Stockholm (18h00, heure algérienne), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Samedi, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a dirigé une séance d'entraînement axée essentiellement sur les aspects technico-tactiques. L'ensemble du groupe a pris part à cette session, marquée par une grande intensité, signe de l'implication des joueurs, souligne la FAF. Les Verts s'envoleront pour la capitale suédoise ce dimanche après-midi à bord d'un vol spécial, prévu pour assurer les meilleures conditions de voyage à la sélection. Côté effectif, la sélection algérienne sera privée des services de Youcef Belaïli et Mohamed-Amine Tougaï, engagés avec l'ES Tunis au Mondial des clubs qui se déroulera aux Etats-Unis (15 juin-13 juillet). De son côté, l'attaquant Mohamed-Amine Amoura, sorti sur blessure face au Rwanda, a passé des examens médicaux ap-



profondis qui ont confirmé sa blessure et, par conséquent, sera indisponible pour le prochain match amical face à la Suède. La sélection algérienne avait remporté son premier match amical face au Rwanda sur le score de 2 à 0, jeudi au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre pro-

chain. Au terme de la 6e journée des qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le Mozambique. Seul le premier de chaque groupe se qualifie directement pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

Pour son titre de champion d'Algérie dames

Le CF Akbou félicité par le président de la FIFA

Le président de la Fédération internationale de football association Gianni Infantino a félicité le Club Football Akbou (CFA) pour son titre de champion d'Algérie (Super Division Elite Dames Seniors) remporté cette saison, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. "Dans une lettre envoyée au président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Walid Sadi, le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), M. Gianni Infantino a tenu à féliciter le Club Football Akbou (CFA) pour son titre de champion d'Algérie (Super Division Elite Dames Seniors) remporté cette saison" précise un communiqué publié par l'instance fédérale. " Cher président, par ce cour-



rier, je tiens à féliciter chaleureusement les nouvelles championnes d'Algérie, le CF Akbou. Leurs efforts inlassables et leurs résultats tout au long de la saison ont porté leurs fruits et leur ont permis de remporter ce

nouveau titre important. Félicitations à tous les membres de l'équipe et du club pour cette grande réussite", a écrit le premier responsable de l'instance internationale dans sa lettre de félicitations.

Athlétisme

Dernière chance de qualification aux Championnats d'Afrique

C'est la dernière chance de qualification aux Championnats d'Afrique d'athlétisme U18 & U20 lors de la 5e Journée Elite & Jeunes talents sportifs dans cette discipline. La 5e Journée Elite & Jeunes talents sportifs d'athlétisme, prévue le samedi 14 juin 2025 au Stade annexe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf à Alger, représente une opportunité cruciale pour les jeunes athlètes algériens, rapporte l'APS. C'est en effet la dernière chance de réaliser les minima de qualification pour les Championnats d'Afrique des moins de 18 ans et des moins de 20 ans, qui se dérouleront en juillet au Nigeria. Les délais de qualification seront clos juste après cette compétition. Alors

que certains athlètes ont déjà sécurisé leur place lors des 4 journées précédentes, tenues à Alger et Béjaïa, cette 5e journée est la dernière occasion pour les retardataires de décrocher ce précieux sésame pour les Championnats d'Afrique U18 et U20. Le délai final pour confirmer les engagements à cette compétition a été fixé au mercredi 11 juin, à 22h00. La participation aux différentes épreuves – courses, sauts et lancers – se fera strictement selon la liste d'admission préalablement établie par la Fédération algérienne d'athlétisme. Malgré l'intérêt de plusieurs clubs et ligues régionales à engager un maximum d'athlètes, la Fédération a choisi de s'en tenir à sa liste de jeunes talents présélectionnés.

Parmi les athlètes ayant déjà obtenu leur qualification, Abdelmouez Belhaddad s'est distingué sur le 3.000 mètres avec un temps de 8:30.27?. Il rejoint ainsi Mohamed Boutaguia et Walid Touati, qui figuraient parmi les premiers à avoir réalisé leurs minima. Boutaguia a validé sa qualification sur le 800 mètres en 1:51.41?, tandis que Touati l'a fait sur le 110 mètres/haies avec un chrono de 13:96?. Les organisateurs de cette 5e Journée Elite & Jeunes talents sportifs d'athlétisme espèrent qu'elle sera aussi fructueuse que les précédentes. L'objectif est de voir un nombre significatif de nouveaux qualifiés renforcer les rangs des représentants algériens pour le prochain rendez-vous continental au Nigeria.

Pour cause de blessure

Amoura libéré du stage des Fennecs

Amoura libéré du stage des Fennecs à cause d'une blessure ne participera pas au match amical contre l'équipe suédoise prévu le 10 juin 2025 à Stockholm. L'équipe nationale algérienne devra se passer de son attaquant international, Mohamed Amine Amoura, pour le prochain match amical face à la Suède. Le joueur du VfL Wolfsburg a été contraint de déclarer forfait en raison d'une blessure contractée lors du précédent match amical contre le Rwanda, comme l'a annoncé la Fédération Algérienne de Football (FAF) ce samedi. Amoura avait quitté le terrain sur blessure lors de la rencontre face au Rwanda, jeudi dernier. Des examens médicaux approfondis ont confirmé la nature de sa blessure, rendant son indisponibilité certaine pour le match contre la Suède. La FAF a communiqué cette information via son site officiel. Suite à la confirmation de sa blessure, Mohamed Amine Amoura a été libéré du stage de l'équipe nationale ce samedi après-midi par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic. La FAF a également exprimé ses vœux de prompt rétablissement à l'attaquant, soulignant l'importance de sa récupération pour les futures échéances. Malgré ce coup dur, les Verts ont montré de belles choses lors de leur match amical de préparation contre le Rwanda. Avec une équipe largement remaniée, l'Algérie s'est imposée sur le score de 2-0 au Stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Les buts algériens ont été inscrits par Youcef Belaïli, le meneur de jeu de l'ES Tunis, qui a ouvert le score d'une magnifique tête plongeante à la 28e minute. Jaouen Hadjam a doublé la mise à la 58e, suite à une passe lumineuse de Belaïli. Le deuxième match amical des Fennecs est programmé pour le mardi 10 juin à 18h00 (heure algérienne) à la Strawberry Arena de Solna, près de Stockholm.

Médecine sportive

La FAF organise un séminaire national le 19 juin prochain à Alger

La Fédération algérienne de football (FAF) organisera le 19 juin à Alger, un séminaire national sur la médecine sportive. Cette rencontre concerne les médecins des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2, précise la Ligue nationale de football amateur (LNFA) dans un communiqué publié sur son site officiel. A cet effet, la FAF invite les clubs à transmettre les noms de leur représentant avec leur numéro d'inscription à l'organisation de l'ordre des médecins algériens avant le 12 juin 2025.

Coupe de la Ligue (U21 ou réservistes)

La finale le 13 juin à Sétif

La finale de la Coupe de la Ligue « U21 ou réservistes » se jouera, le vendredi 13 juin à 18h00, au stade du 8 mai 1945 de Sétif, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Cette finale sera animée par le Paradou AC et le NCM. Le Paradou s'est qualifié pour la finale de la 3e édition de la compétition en battant la JS Saoura aux tirs au but (5-4), au terme d'un match nul (1-1) dans le temps réglementaire, en demi-finale disputée le 15 avril au stade 20 aout (Alger). De son côté, le NCM a validé son billet pour la finale en dominant l'USB (1-0) dans l'autre demi-finale jouée au stade Stade Chahid Menani Nouredine de Biskra. Pour rappel, la JSK avait remporté la deuxième édition de la Coupe de la Ligue réserves aux dépens de l'ESS aux TAB (3-0), temps réglementaire (2-2) en finale disputée au stade de Rouiba le 10 mai 2024.

El-Oued

Ouverture du 28e Salon de l'enfance



La 28ème édition du Salon de l'enfance a débuté à la maison de la culture Mohammed Lamine-Lamoudi à El-Oued, avec la participation de nombreux clubs, troupes et associations culturels et artistiques, issus des différentes communes de la wilaya, ont indiqué mercredi des organisateurs.

Devant s'étaler jusqu'au 16 juin, cette manifestation, retenue dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, prévoit un salon du livre pour enfants, des ateliers de dessins, de lecture, de photographie ainsi que des travaux manuels et de créativité, des représentations théâtrales et des programmes musicaux exécutés par des chorales d'enfants, a fait savoir le Directeur de la maison de la culture, Yacine Boughezala.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, à laquelle ont pris part de nombreux enfants accompagnés de leurs parents, a été marquée par des activités culturelles, des concours, des spectacles humoristiques, ainsi que des jeux de magie et des spectacles de clowns.

Initiée en coordination avec la Direction locale de la Culture et des Arts et l'Association "Ahlem Toufoula" (Rêves d'enfance), cette manifestation s'assigne comme objectif la création d'un espace culturel récréatif à même de stimuler la créativité culturelle et intellectuelle chez l'enfant, a indiqué M. Boughezala.

Importance des bibliothèques numériques pour renforcer les connaissances des élèves et étudiants

Les participants à une rencontre intellectuelle intitulée "Le rôle des bibliothèques publiques dans la promotion de la lecture dans la société à l'ère de la transformation numérique", organisée, mercredi à Mascara, ont souligné l'importance des bibliothèques numériques dans le renforcement des connaissances des élèves et des étudiants universitaires.

A ce propos, Mme Oualid Zoulikha, enseignante à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, a mis en avant que les bibliothèques numériques permettent aux élèves des établissements éducatifs et aux étudiants universitaires de développer leurs compétences intellectuelles et de mieux réussir académiquement, grâce à la facilité d'accès à ces technologies via les smartphones à travers des applications et diverses plateformes électroniques des universités, tant au niveau national qu'international.

Elle a ajouté que les bibliothèques numériques permettent notamment aux chercheurs de suivre les dernières avancées en matière d'études et de recherches scientifiques, ainsi que de consulter les revues scientifiques numériques publiées par les universités.

Pour sa part, le chercheur en numérisation des bibliothèques et cadre à la bibliothèque principale de lecture publique "Dr. Yahia Bouaziz" de Mascara, M. Dennon Bekhedda, a indiqué que les bibliothèques numériques constituent désormais un espace attractif pour les élèves et les étudiants, en raison de la richesse des ouvrages disponibles dans divers domaines scientifiques.

Il est à noter que cette rencontre a été organisée à l'initiative de la bibliothèque principale susmentionnée, en coordination avec le club de réflexion et de littérature "Baït El Hikma" affilié à la même structure, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du livre et des bibliothèques. L'événement a réuni des étudiants et enseignants de l'université de Mascara, des membres de la bibliothèque, ainsi qu'un groupe d'écrivains et de poètes de la wilaya.

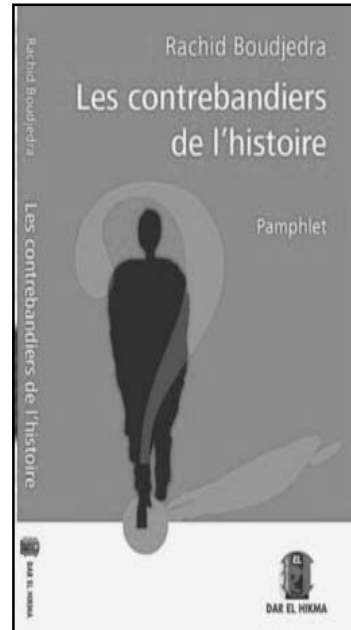
"Les Contrebandiers de l'histoire"

Une réponse percutante de Rachid Boudjedra aux néocolonialistes

La maison d'édition, d'impression et de traduction, Dar El Hikma, publiera prochainement, l'ouvrage intitulé "Les Contrebandiers de l'histoire", du romancier algérien de renommée internationale, Rachid Boudjedra, qui constitue une réponse percutante aux contre vérités avancées par les auteurs Boualem Sansal et Kamel Daoud.

Sous format de pamphlets, "Les Contrebandiers de l'histoire" se veut "une réponse critique, caustique et percutante aux contrevérités avancées par les auteurs Boualem Sansal et Kamel Daoud", à travers laquelle son auteur "a privilégié la confrontation directe avec l'écrivain néocolonial, celui qui a usurpé l'histoire, falsifié les vérités historiques de l'Algérie, méprisé sa culture et ignoré même sa géographie", souligne Dar El Hikma dans un communiqué.

L'ouvrage, "Les Contrebandiers de l'histoire" se considère, ainsi, comme "une première réaction émanant des élites intellectuelles algériennes quant à la campagne leurrante, voulant



abuser l'opinion publique, orchestrée par Boualem Sansal et Kamel Daoud".

Une campagne également "ourdie par les élites coloniales, colonialistes françaises entachées de crimes de guerre et qui bénéficient de l'appui et du soutien de l'extrême-droite française", lit-on encore dans le communiqué.

Tout en relevant l'insistance de Boudjedra pour que son dernier-

né paraisse en arabe et en français, son éditeur estime que celui-ci intervient "en guise de réponse acerbe dénudant les velléités perfides des élites colonialistes utilisant les semblables de Boualem Sansal et Kamel Daoud, qui proposent des soi-disant dialogues et débats biaisés et orientés".

"Sous forme de brûlot argumenté, littérairement, spirituellement et culturellement, l'ouvrage en question dévoile le dessein des racines littéraires coloniales rêvant, aujourd'hui, d'un retour colonialiste, méprisant, bafouant la volonté d'un peuple et s'appropriant et s'emparant de son identité", fait observer la maison d'édition.

A travers "Les Contrebandiers de l'histoire", Rachid Boudjedra "débusque cette littérature néocolonialiste et ce, en démasquant les dessous et les arrière-pensées et autres visées fallacieuses du concept néocolonial qui scande des slogans sélectifs de l'Occident, aux deux-poids deux mesures, telles que la liberté d'expression et celle de pensée", conclut la même source.

Mascara

Un concours national de la chanson pour enfants l'année prochaine

Un concours national de la chanson pour enfants sera organisé, dans le cadre de la 19e édition des Journées nationales de la chanson pour enfants, qui aura lieu l'année prochaine à la Maison de la Culture "Abi Rass Ennaceri" au chef-lieu de la wilaya, ont indiqué les organisateurs.

Le directeur de la Maison de la Culture, Sid Ahmed Seghiri, a souligné lors de la cérémonie de clôture de la 18e édition de ces journées, que ce concours national s'adressera aux groupes vocaux qui participeront à la prochaine édition. Ils seront évalués par un jury composé d'artistes spécialisés. Il a ajouté que la création de ce concours vise à introduire une dimension compétitive à cette manifestation culturelle, et à encourager les groupes à composer et interpréter des chansons éducatives, de sensibilisation et à portée culturelle. Par ailleurs, M. Seghiri a révélé à l'APS que les spectacles musicaux, théâtraux et de divertissement présentés durant les quatre jours de cet événement culturel ont attiré plus de 2.000 enfants.

La cérémonie de clôture de la 18e édition des Journées nationales de la chanson pour enfants a été marquée par des chansons patriotiques interprétées par les associations "Thoulathi El-Bas-

ma" de Tipaza et "Caravane" de la culture et du théâtre de Mascara.

A été également présentée une comédie musicale intitulée "Balade en mélodies" de l'association "El Richa" de Relizane. Ce spectacle, écrit et mis en scène par Fouad Rezzine, met en lumière la rivalité amicale de trois amis dans le domaine de la chanson éducative. Toutes les

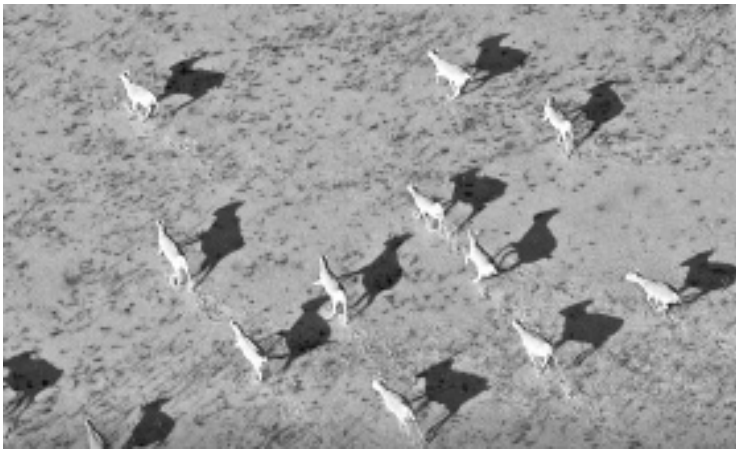
troupes participantes ont été honorées à la fin de la manifestation. A noter que cet événement, organisé par la Maison de la Culture "Abi Rass Ennaceri" de Mascara dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enfance, a vu la participation de huit troupes de chant venues des wilayas d'Oran, El Oued, Sidi Bel-Abbes, Tipaza, Relizane et Mascara.

Lancement du programme "Hiya" pour l'accompagnement des projets cinématographiques de femmes cinéastes

Un programme de formation baptisé "Hiya" (Elle), destiné à l'accompagnement des projets cinématographiques des cinéastes algériennes, a été lancé par le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), a indiqué un communiqué de ce centre. Destiné aux femmes porteuses de projets de courts métrages de fiction, le projet propose des espaces d'échanges entre les cinéastes ainsi que des ateliers pratiques, sous la supervision technique de la réalisatrice, Yasmine Chouikh, prévus les 29 et 30 juin prochain au siège du Centre à Alger, suivi d'une période d'accompagnement individuel et professionnel d'une année (de juillet 2025 à juin 2026). Le programme vise à "développer les compétences techniques et pratiques" des participantes, accompagner leurs projets cinématographiques, de la conception à la production, et à créer de nouveaux espaces d'échange d'expériences et d'acquisition de compétences cinématographiques, selon les organisateurs. Cette initiative a également pour objectif de "renforcer" la présence des femmes dans l'industrie cinématographique à travers un "soutien technique", en facilitant l'accès à un réseau de professionnels du cinéma. Les candidates doivent soumettre leurs projets de courts métrages de fiction (durée maximale de 13 minutes) en téléchargeant le formulaire de participation via le lien <https://cnca.dz/formulaire/formulairCNCA03.pdf> et à l'envoyer, accompagné du dossier complet, à l'adresse courriel cnca.alg@gmail.com avant le 20 juin prochain.

Un demi-million d’antilopes envahissent la Russie, Poutine appelé à intervenir

Les agriculteurs russes tirent la sonnette d’alarme face à une véritable invasion d’antilopes saïgas, qui ravagent leurs champs. Ces ongulés migrent en masse depuis le Kazakhstan. Des agriculteurs de la région de Saratov, au sud-ouest du pays, ont adressé une lettre urgente au président Poutine, le suppliant d’intervenir. L’antilope saïga, qui semble tout droit sortie de l’univers de “Star Wars” avec son nez en forme de trompe, parcourt les vastes steppes d’Asie depuis la préhistoire. Alors que cet ongulé était presque éteint il y a un quart de siècle, sa population a explosé grâce à de vastes programmes de protection: elle est passée d’environ 20.000 individus en 2003 à près de 3 millions aujourd’hui. Mais ce succès se transforme désormais en catastrophe agricole. Depuis mai, plus de 500.000 saïgas auraient déjà franchi la frontière russe. Dans la région de Saratov, qui représente 3,5 % de la récolte totale du pays, les dégâts sont considérables. Selon les agriculteurs, les antilopes dévorent entièrement leurs champs. De plus, des milliers de saïgas se noient dans le fleuve Volga, et leurs carcasses polluent l’eau potable.



Sur des chaînes Telegram, des agriculteurs désespérés partagent des images de champs dévastés. “Cette situation menace la survie de l’agriculture dans notre région”, se plaignent-ils. Mais comme l’antilope saïga est toujours une espèce protégée en Russie, sa chasse reste interdite. Et les agriculteurs ne reçoivent aucune indemnisation, car l’animal n’est pas officiellement considéré comme nuisible. Les autorités agricoles régionales ont mis en place des commissions d’évaluation des dégâts, mais aucune aide concrète n’a encore été apportée. C’est pourquoi les agriculteurs lésés se tournent désormais vers le président Vladimir Poutine. “Nous espérons votre compré-

hension et votre aide pour résoudre cette situation”, écrivent-ils au chef d’État.

“UNE RARE LUEUR D’ESPOIR”

Reste à savoir si Vladimir Poutine répondra favorablement à leurs appels. Le président russe a bien d’autres préoccupations: la guerre qui s’éternise en Ukraine pèse lourdement sur l’économie du pays. Selon les experts, le succès de la saïga représente en tout cas une rare lueur d’espoir dans le domaine de la conservation de la nature. Mais ce succès a aussi son revers. “Les animaux vont où bon leur semble. Ils ne tiennent pas compte des frontières”, déclare un porte-parole du lobby céréaliier kazakh.

Bulgarie

Des personnes âgées sauvées de « maisons de l’horreur »

Attachées, droguées et oubliées... Samedi, 75 personnes âgées ont enfin été secourues au cours d’une opération policière de grande ampleur, a annoncé le ministre bulgare de la Justice. Les victimes étaient séquestrées dans des conditions inhumaines dans deux centres de soins illégaux. Certaines avaient « les pieds attachés, étaient sous l’effet de sédatifs » enfermées à plusieurs « dans des pièces [...] sans literie, les poignées des fenêtres retirées et coupées du monde extérieur », a raconté le ministre, précisant qu’il s’agissait d’établissements situés dans le village de Yagoda, dans l’est de la Bulgarie. Ces hommes et ces femmes, âgés de 51 à plus de 85 ans, vivaient dans des anciens centres de soins, que les propriétaires avaient reconvertis en proposant « des chambres à louer » pour environ 440 à 450 euros par mois, ce qui leur permettait d’éviter les inspections des services sociaux et sanitaires. Le parquet régional de la ville voisine de Stara Zagora a annoncé dans la foulée l’ouverture d’une enquête pour « séquestration, violences et négligence ».

« Selon des témoignages, une

femme âgée n’était pas sortie de l’établissement depuis quatre ans. Un autre résident, ayant tenté de fuir, a été rattrapé, battu et laissé inconscient », a-t-il précisé dans un communiqué. Cinq suspects ont été arrêtés et placés en détention provisoire, a-t-il ajouté. Dix-huit personnes âgées ont été hospitalisées, deux dans un état grave, a précisé le ministère. Le ministre de la Justice, Gueorgui Gueorguiev, a qualifié ces lieux de « maisons de l’horreur ». La Bulgarie, le pays le plus pauvre de l’Union européenne, est ré-

gulièrement épinglée par des organisations internationales pour les graves lacunes de ses établissements de santé, notamment en psychiatrie. Le manque de structures d’accueil publiques pour les seniors a aussi favorisé le développement de centres illégaux. En novembre 2021, neuf personnes âgées ont péri dans l’incendie d’une maison de retraite près de Varna (est) et quatre autres ont perdu la vie au cours d’un incident similaire en mai 2022 dans un autre établissement de la même région.

Un homme fonce sur un groupe de personnes à Passau

Sa femme et sa fille parmi les blessés

Cinq personnes ont été blessées samedi après-midi lorsqu’un homme a foncé sur un groupe de passants avec son véhicule à Passau, dans le sud de l’Allemagne. Parmi les blessés figurent la femme et la fillette de 5 ans de l’intéressé. Les forces de l’ordre privilégient la thèse du conflit familial. Le conducteur, un homme âgé de 48 ans, a foncé avec sa voiture vers 15h30 samedi sur un groupe de personnes qui se trouvait sur le trottoir. Parmi ce groupe figuraient son épouse et leur fille, qui ont été blessées, comme trois autres personnes. Le quadragénaire a été interpellé. Selon la police, certains éléments suggèrent que le conducteur aurait agi de la sorte en raison d’un conflit sur la garde de la fillette. La gravité de l’état des personnes blessées n’a pas été précisée mais personne ne se trouverait en danger de mort, selon un porte-parole de la police. La relation entre l’épouse et la fille du conducteur, et le reste du groupe, n’est pas encore claire.

SOCIÉTÉ | 13

Il passe son bac à seulement huit ans: un record

Un Français de huit ans a battu un record en devenant le plus jeune candidat au bac en France. Inscrit en candidat libre, il passera l’épreuve de philo le 16 juin aux côtés de 724.000 autres inscrits. Le plus jeune candidat au baccalauréat général et technologique 2025 en France a huit ans, un nouveau record dans l’histoire de cet examen marquant la fin de la scolarité en lycée, a annoncé vendredi le ministère de l’Éducation nationale. Cet élève, en âge d’être scolarisé en école primaire, est inscrit en candidat libre à la session du baccalauréat, qui démarre le 16 juin avec l’épreuve de philosophie, a précisé le ministère, sans donner davantage de détails sur son identité. L’an dernier, la plus jeune candidate, élève de l’académie de Strasbourg (est), avait neuf ans, un précédent record pour le bac. En 2023, le candidat le plus jeune était âgé de 12 ans. “Ce sont vraiment des cas très particuliers. À chaque fois, c’est un élève sur l’ensemble d’une cohorte, donc ça fait figure d’exception”, a précisé Caroline Pascal, directrice générale de l’enseignement scolaire, lors d’un point presse. Pour cette édition 2025 du bac, qui réunit 724.633 candidats, l’inscrit le plus âgé a 78 ans, a précisé le ministère. Le bac a été institué par un décret du 17 mars 1808 et sa première édition, sous forme d’épreuves uniquement à l’oral, s’est déroulée en 1809.

Ligue des champions

27 heures cachés dans les toilettes pour assister à la finale

Les deux TikTokers belges Neal Remmerie et Senne Haverbeke ont réussi, le week-end dernier, à s’introduire clandestinement dans l’Allianz Arena de Munich, où s’est jouée samedi la finale de la Ligue des champions entre le PSG et l’Inter. Le duo s’est caché pendant plus de 27 heures dans des toilettes du stade avant d’assister au match sans billet. “Le PSG a gagné 5-0 et nous étions en plus dans le bloc des supporters de l’équipe victorieuse. C’est le plus beau match de football que nous ayons jamais vu”, a déclaré Neal à la VRT NWS. Ce n’est pas la première fois que les deux jeunes originaires de la commune d’Ingelmunster (Flandre-Occidentale) réalisent ce type d’exploit. Ils sont déjà parvenus à entrer sans ticket dans plusieurs événements prestigieux comme un concert au Sportpaleis d’Anvers, Tomorrowland, Pukkelpop ou encore le parc d’attractions Efteling. Ils avaient également assisté à la finale de la Coupe de Belgique entre Anderlecht et le Club de Bruges au stade Roi Baudouin, en se faisant passer pour des vendeurs de chips - une scène qu’ils ont également filmée pour leurs réseaux sociaux et qui a fait le buzz.

Chicago

Une policière de 36 ans tuée accidentellement par son coéquipier

Un drame qui bouleverse les États-Unis. Krystal Rivera, une policière de 36 ans, mère d’une petite fille, a été abattue par erreur ce jeudi 5 juin alors qu’elle intervenait avec ses collègues dans un quartier de l’ouest de Chicago, raconte CBS News. Selon la police, le drame s’est produit aux alentours de 21h50. Krystal Rivera et ses collègues auraient tenté de contrôler un homme qui aurait pris la fuite et trouvé refuge dans un immeuble. Un second individu, armé et retranché dans l’immeuble aurait alors ouvert le feu sur les forces de l’ordre. Durant l’échange de tirs, le coéquipier de Rivera a mortellement touché la jeune femme au dos. La jeune femme a été transportée d’urgence à l’hôpital par ses collègues, mais pendant le trajet, leur véhicule a pris feu en raison d’un problème mécanique. Rivera a dû être transférée dans un autre véhicule qui l’a conduite au centre médical de l’université de Chicago, où elle est décédée quelques heures plus tard. Un autre policier a été blessé légèrement. Trois armes à feu ont été récupérées sur les lieux et plusieurs personnes ont été placées en garde à vue. À Chicago, la mort de cette jeune mère de famille a provoqué une vague d’émotion. L’exploitation des caméras piétons sera cruciale pour reconstituer la scène. « Elle adorait son métier », a déclaré sa mère, selon le chef de la police. Le gouverneur de l’Illinois a salué son engagement. Le maire, lui, a évoqué une femme « courageuse », « pleine d’énergie ». Depuis le début de l’année, 16 agents ont été tués en service dans le pays, dont les trois quarts par arme à feu, selon le ministère américain de la Justice.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Une Américaine en Italie
15h00 Coup de foudre sous l'océan
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h50 Petits plats en équilibre
20h10 Le remplaçant
21h05 Le remplaçant
22h10 Eurodreams
22h15 New York Unité Spéciale
23h05 Esprits criminels
23h55 Esprits criminels



3

05h40 Tchi tcha
06h03 En aparté
06h35 The Resort
07h10 La boîte à questions
07h15 En aparté
08h16 Emilia Pérez
10h25 L'hebd'Hollywood
10h39 Joker : Folie à deux
12h53 Horizon : Une saga américaine, chapitre 1
15h49 Gladiator II
18h12 La boîte à questions
18h20 Clique
18h55 En aparté
19h33 En aparté
20h09 Plaine orientale
21h00 The Agency
21h52 The Agency
22h38 Clique
23h44 The Substance
02h01 L'hebd'Hollywood
02h14 Border Line
03h29 (Sur)vivants



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Mariés au premier regard
22h25 Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour
23h25 Enquête exclusive
01h00 Enquête exclusive

10h10 Escales en France
10h45 Météo
10h50 Outremer.l'info
11h00 Régions d'ici
11h20 ICI 12/13
11h55 Météo à la carte
13h05 Rex, chien flic
13h50 Rex, chien flic
14h40 Cyclisme : Critérium du Dauphiné
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal
18h50 Tout le sport
19h20 Un si grand soleil
20h05 Les invisibles
21h45 Le maire contre la multinationale
22h40 Guyane, vivre avec le jaguar
23h15 Les enquêtes de Murdoch
00h00 Les enquêtes de Murdoch
00h40 Les enquêtes de Murdoch
01h20 Les enquêtes de Murdoch

TÉLÉVISION

15



2

20h10

MEURTRES AU PARADIS



L'inspecteur Mervin Wilson reprend l'enquête sur la mort suspecte en mer de sa mère, Dorna Bray, six mois auparavant au cours d'une violente tempête. Un numéro revient souvent dans ses relevés téléphoniques, celui de Roy Palmer, propriétaire et gérant d'un bar dont Ervin, le père défunt de Dorna, était un habitué. Un échange de mails indique que Palmer avait rendu visite à Dorna, le matin de sa mort. Celui-ci devient rapidement le suspect numéro un de Mervin. Mais Sterling Fox, l'arrogant successeur du commandant Patterson, décide de clore cette enquête...

Realisateur: John Maidens
Scénariste: James Hall



20h10

PLAINE ORIENTALE



Une vidéo de surveillance prouve que Reda a tué Doumé. Pour sauver son fils des représailles, Pierre-Marie Campana se trouve contraint de faire entrer le chef mafieux César Carlotti dans ses affaires et notamment dans un gros contrat qu'il doit signer avec la municipalité. De son côté, Reda décide de mettre tout en œuvre pour faire tomber Carlotti et son clan en collaborant secrètement avec Inès et le pôle anti-mafia.

Acteur: Raphael Acloque (Reda Campana), Lina Arabi (Ines Amrani), Veerle Baetens (Eva Maertens), Aurélien Gabrielli (Toussaint Albertini), Antonia Desplat (Alexandra Guerrieri).
Realisateur: Pierre Leccia



22h24

LE REMPLAÇANT



Nicolas Valeyre se rend à Brest au chevet de son père tombé dans le coma. Son ami Antoine Maclou le rejoint pour le soutenir. Nicolas trouve un poste au lycée Méliès dirigé par un proviseur en grande souffrance accompagné d'une équipe pédagogique originale. Il se retrouve à enseigner aux élèves de la classe de première qui ont pris beaucoup de retard dans l'optique du Bac de français. Il mise sur son expérience et ses méthodes de travail différentes pour les motiver. Alors qu'il explore lui-même les mystères de sa famille, il tente de percer les secrets d'une élève brillante mais isolée.

Realisateur: Stéphanie Murat
Scénariste: Sandrine Gregor



ORAN

29|22

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h46
20h17
75%
13 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

27-22
36-17
29-17
43-28
30-23
40-29

Ghaza

Appel urgent de l'OMS pour protéger deux des derniers hôpitaux

L'organisation mondiale de la santé a lancé un appel aux autorités d'occupation sionistes pour "la protection urgente" de l'hôpital al-Nasser et de l'hôpital Al-Amal dans la bande de Ghaza, dans un message sur le réseau social X. Al-Nasser et Al-Amal "sont les deux derniers hôpitaux publics encore en activité à Khan Younès (sud du territoire palestinien Ndlr), où vit actuellement la majeure partie de la population. Sans eux, elle perdra l'accès aux services de santé essentiels", met en garde l'OMS. L'OMS, qui "alerte sur l'effondrement du système de santé de la bande de Ghaza", souligne qu'al-Nasser, le plus important hôpital de référence encore en activité à Ghaza, et l'hôpital Al-Amal, risquent de devenir inopérants". Et l'organisation onusienne souligne qu'il n'y a déjà plus aucun hôpital opérationnel dans le nord de Ghaza. Selon l'OMS, les deux centres de soins n'ont pas reçu l'ordre d'évacuer mais ils se trouvent "à l'intérieur ou juste à l'extérieur de la zone d'évacuation annoncée le 2 juin" par les autorités sionistes. "Si la situation se détériore davantage, les deux hôpitaux risquent fortement de devenir inopérants, en raison des restrictions de mouvement, de l'insécurité et de l'incapacité de l'OMS et de ses partenaires à réapprovisionner ou à transférer les patients", souligne encore le message.

Président brésilien, Luiz Inacio Lula Da Silva

La reconnaissance de l'Etat palestinien est «un devoir moral et humain»

Le président brésilien, Luiz Inacio Lula Da Silva, a déclaré jeudi à Paris que la reconnaissance de l'Etat palestinien est désormais "un devoir moral, humain et une exigence politique de tous les dirigeants du monde". Le président brésilien, qui effectue une visite d'Etat en France a, en outre, déploré le silence de la communauté internationale face au génocide sioniste à Ghaza. "Le monde se tait face à un génocide", s'est-il indigné, ajoutant que "les grandes victimes ne sont pas les soldats qui sont au combat, mais plutôt des femmes et des enfants". Et de poursuivre: "Ce qui se passe à Ghaza ce n'est pas une guerre, c'est un génocide mené par une armée bien préparée contre des femmes et des enfants", a-t-il dénoncé.

Génocide à Ghaza

L'UE envisage d'imposer des sanctions partielles à l'entité sioniste

Le président du Conseil européen, Anto-nio Costa, a déclaré que la Commission européenne préparait un rapport juridique pour prendre des mesures notamment des sanctions partielles, contre l'entité sioniste, qui devrait être présenté le 23 juin en cours au Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE), qualifiant d'inacceptable la situation à Ghaza, soumise à un génocide sioniste depuis octobre 2023. Des sources médiatiques ont rapporté que ce rapport anticipé pourrait ouvrir la porte à l'imposition de sanctions partielles contre l'entité sioniste sans qu'un vote unanime de tous les membres soit nécessaire. "La situation à Ghaza est absolument inacceptable", a déclaré Costa vendredi, dans un communiqué de presse, faisant référence au contenu du prochain rapport. "Si vous regardez vos chaînes (de télévision) et lisez vos journaux, je pense que la conclusion à laquelle vous parviendrez sera claire". "Nous devons prendre nos décisions à la majorité, à la majorité qualifiée ou à l'unanimité", a précisé Costa à propos du processus de délibération du Conseil des ministres.

Pour exiger la fin du génocide

Une marche mondiale vers Ghaza le 12 juin

Les citoyens de 37 pays se sont donné rendez-vous au Caire, en Egypte, le 12 juin, pour une marche mondiale vers Ghaza pour exiger la fin du génocide, la levée du blocus imposé par l'entité sioniste à l'enclave palestinienne et permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, ont annoncé les organisateurs. Un convoi devrait les emmener jusqu'à El-Arich, ville du Sinaï située à la frontière de l'enclave palestinienne. De là, ces marcheuses et marcheurs pacifistes auront à parcourir les 50 kilomètres qui les séparent du poste-frontière de Rafah. Trois jours de marche à l'aube et en soirée (les températures peuvent grimper jusqu'à 50 degrés dans la région) pour faire entendre leur voix face au silence assourdissant et à l'inaction de la communauté internationale. En effet, face au risque imminent de famine généralisée, aux enfants qui meurent déjà de faim et aux bombardements sionistes incessants qui massacrent les civils, un mouvement international, la "Global March to Ghaza", a vu le jour. Un collectif citoyen qui se revendique apolitique, pacifiste et indépendant. Aucune affiliation partisane, aucune idéologie ni religion, mais une volonté commune: ne pas rester les bras croisés. "On ne sait plus quoi faire pour stopper le génocide en cours", confie Samuel Crettenand, délégué suisse et porte-parole du mouvement à la presse locale. Ce militant pacifiste, bien connu en Suisse romande, affirme avoir tout tenté pour alerter l'opi-



nion publique et faire réagir les autorités helvétiques. "Par tous les moyens, nous essayons de rappeler qu'un génocide se déroule sous nos yeux", souligne-t-il. Et de poursuivre: "Il est extrêmement choquant de constater l'inaction de nos autorités. On ne pouvait plus rester inertes: il fallait qu'on se mette en marche". Des comités nationaux se sont constitués dans 37 pays depuis le lancement de cette initiative. "On en espère encore davantage, le mouvement prend de l'ampleur jour après jour", ajoute-t-il, précisant que "plus d'un millier de personnes feront le voyage jusqu'au Caire, dont près de 200 depuis la Suisse". Un périple entièrement financé par les participantes et participants

eux-mêmes, mais aussi grâce à une cagnotte en ligne. Selon Samuel Crettenand, cette mobilisation internationale vise à briser le blocus pour que "l'aide alimentaire et médicale puisse être acheminée via un corridor humanitaire". Se félicitant de l'ampleur prise par le mouvement, ce militant affirme que cette action est soutenue par "plus de 300 ONG à travers le monde". "Et quand on voit l'énergie déployée pour bloquer notre site, pirater nos données, infiltrer nos groupes ou nous discréditer, on se dit que le mouvement dérange. Et qu'il pourrait bien contribuer à isoler encore davantage les autorités (d'occupation sionistes) face au génocide qu'elles sont en train de commettre", soutient-il.

Conseil de sécurité

Le bouclier de l'impunité dont jouit l'entité sioniste doit tomber

Le bouclier de l'impunité dont jouit l'entité sioniste doit tomber, a affirmé mercredi à New York, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, après l'échec du Conseil de sécurité à adopter un projet de résolution en faveur d'un cessez-le-feu à Ghaza. "Le bouclier de l'impunité et de l'immunité doit tomber", a déclaré M. Bendjama lors de son intervention après le vote, assurant que l'échec de l'adoption de ce texte explique pourquoi l'entité sioniste poursuit ses crimes contre le peuple palestinien, notamment à Ghaza, soumise à une sauvage agression. Il a signalé que l'entité sioniste se sentait

protégée alors que les victimes de ses crimes continuent d'être enterrées sans nom, sans identification, sans gros titres dans la presse, sans enquête et sans que des comptes ne soient rendus. Le projet de résolution proposé par les membres non permanents du Conseil de sécurité a été bloqué par le veto américain, alors que les 14 autres membres de l'organe onusien ont voté en faveur de son adoption. "Le projet de résolution d'aujourd'hui n'était pas porté par quelques-uns, c'était la volonté collective du monde entier, Nord et Sud, Est et Ouest. Quatorze des quinze membres du Conseil de sécurité (ont voté pour un cessez-le-feu)", a-t-il dit. Le diplomate algérien a assuré qu'il s'agissait d'un "message au peuple de la Palestine: (Vous n'êtes pas seuls, vous n'êtes pas seuls), et c'est aussi un message à l'occupant (sioniste): (Le monde vous regarde)". "Nous devons parler et à voix haute, (...) pour la mémoire, la morale et l'humanité. Cette réunion du Conseil de sécurité, cette résolution humanitaire, même si elle a été bloquée par un veto, est un miroir qui reflète l'agonie du multilatéralisme. Et il y a un besoin urgent de le ressusciter", a-t-il signalé. "Aujourd'hui, les membres élus du Conseil (qui ont présenté le texte) se sont dressés de manière claire, avec convic-

tion et courage. Ce sont les fiers dépositaires de la légitimité morale, ce sont les vraies boussoles de la conscience du monde", a-t-il clamé. M. Bendjama a rappelé, en outre, une déclaration du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a affirmé que "l'Algérie n'abandonnera pas la Palestine. Nous nous sommes tenus à ses côtés dans sa douleur et nous nous dresserons avec elle lorsqu'elle renaîtra". Le diplomate a soutenu, en outre, que le Conseil de sécurité aurait dû adopter ce projet de résolution afin de mettre un terme aux meurtres d'enfants palestiniens, d'empêcher que la famine soit employée comme arme de guerre et pour que l'injustice ne soit pas la norme. Il fera remarquer, par ailleurs, que le rejet du projet de résolution sur un cessez-le-feu à Ghaza ne mettra pas fin aux efforts visant à empêcher les crimes sionistes. "Nous reviendrons à ce Conseil encore et encore. Nous reviendrons pour les enfants qui sont morts (...), nous reviendrons pour les femmes qui ont été forcées d'accoucher entre les ruines et les flammes, pour les pères qui ont construit des maisons avec leurs mains avant de les voir s'effondrer en quelques secondes (...), nous reviendrons parce que les Palestiniens méritent de vivre librement et dans la dignité", a-t-il promis.